

**MEMORIAL**

**Journal Officiel  
du Grand-Duché de  
Luxembourg**

**MEMORIAL**

**Amtsblatt  
des Großherzogtums  
Luxemburg**

**RECUEIL DES SOCIÉTÉS ET ASSOCIATIONS**

Le présent recueil contient les publications prévues par la loi modifiée du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales et par loi modifiée du 21 avril 1928 sur les associations et les fondations sans but lucratif.

**C — N° 634****19 juin 2004****SOMMAIRE**

Actio, Sicav, Luxembourg . . . . .	30415	H.V.H. Finance S.A.H., Luxembourg . . . . .	30421
Agestalux S.A., Luxembourg . . . . .	30414	IIG Holding S.A., Luxembourg . . . . .	30409
Air Finance Holding S.A., Luxembourg . . . . .	30405	Industrial Partnership S.A., Luxembourg . . . . .	30416
Air Finance Holding S.A., Luxembourg . . . . .	30409	Inter Multi Investment, Sicav, Luxembourg . . . . .	30424
Alaro S.A., Luxembourg . . . . .	30406	Intercharter S.A.H., Luxembourg . . . . .	30414
Alpha Business S.A., Luxembourg . . . . .	30420	International Wave Holding S.A., Strassen . . . . .	30431
Alzinvest S.A.H., Luxembourg . . . . .	30419	J & H Group S.A., Diekirch . . . . .	30432
Aramis Participations S.A.H., Luxembourg . . . . .	30415	KK 140 S.A., Luxembourg . . . . .	30418
Azabu Holding S.A., Luxembourg . . . . .	30416	Laboratoires Pharmédical S.A., Luxembourg . . . . .	30414
Bagi Holding S.A., Luxembourg . . . . .	30422	Lakumo Holding S.A., Luxembourg . . . . .	30420
Bandar Holding S.A., Luxembourg . . . . .	30413	LiLux II Convert . . . . .	30387
Brauner & Richards Holding S.A., Luxembourg . . . . .	30421	LiLux III Global Equity . . . . .	30387
C.E.F.I. S.A., Luxembourg . . . . .	30403	Lobelux S.A., Wintrange . . . . .	30388
C.E.F.I. S.A., Luxembourg . . . . .	30403	Luxnor Holding S.A., Luxembourg . . . . .	30424
C.T.B.R. Luxembourg Holding S.A., Luxembourg . . . . .	30429	M.R.I. Investments S.A.H., Luxembourg . . . . .	30420
CEREP Montrouge, S.à r.l., Luxembourg . . . . .	30405	Monapa Holding S.A., Luxembourg . . . . .	30423
Chatka International S.A., Luxembourg . . . . .	30432	Montage International S.A.H., Luxembourg . . . . .	30428
Chimpex S.A.H., Luxembourg . . . . .	30429	Nacarat S.A., Luxembourg . . . . .	30421
Chinto S.A., Luxembourg . . . . .	30418	Navilift S.A.H., Luxembourg . . . . .	30413
Chronos S.A.H., Luxembourg . . . . .	30423	NJA S.A., Luxembourg . . . . .	30399
Cofineur S.A., Strassen . . . . .	30426	Nord Finance S.A., Strassen . . . . .	30426
Colex Investments S.A., Luxembourg . . . . .	30411	Oceania S.A., Luxembourg . . . . .	30418
DAB Investments 2, S.à r.l., Luxembourg . . . . .	30411	Paradisa S.A.H., Luxembourg . . . . .	30425
Dakumo Holding S.A., Luxembourg . . . . .	30422	Patrifam S.A.H., Luxembourg . . . . .	30425
Digital Finance S.A., Luxembourg . . . . .	30431	Premicon, S.à r.l. unipersonnelle, Luxembourg . . . . .	30413
Duisburg Realty Investments I S.A., Luxembourg . . . . .	30411	Priapeium S.A., Luxembourg . . . . .	30427
EURINCO, Europe Invest Corporation S.A., Luxembourg . . . . .	30414	Rainbow Strategies S.A., Luxembourg . . . . .	30419
Executive Investments S.A., Luxembourg . . . . .	30431	Rakham Finance S.A.H., Luxembourg . . . . .	30428
Extremax S.A.H., Luxembourg . . . . .	30386	Riancourt S.A.H., Luxembourg . . . . .	30430
F.S.A. International S.A., Luxembourg . . . . .	30386	Rubra Holding S.A., Luxembourg . . . . .	30410
Fashion Investment Group S.A., Luxembourg . . . . .	30418	Ruco S.A.H., Luxembourg . . . . .	30429
Financière Lelocle S.A., Luxembourg . . . . .	30407	Sarmod Investissements S.A., Luxembourg . . . . .	30426
Fly-Tech S.A., Luxembourg . . . . .	30410	Screenexchange International S.A., Luxembourg . . . . .	30431
Fondaco S.A., Luxembourg . . . . .	30415	Sienna S.A.H., Luxembourg . . . . .	30423
Fondeco S.A., Luxembourg . . . . .	30423	Société de l'Hôtellerie Holding S.A., Luxembourg . . . . .	30420
Food Concept International S.A., Luxembourg . . . . .	30408	Socofigest Investment S.A., Strassen . . . . .	30417
Forêt et Nature, S.à r.l., Grosbous . . . . .	30387	St James Capital Exhibitions No 2 S.A., Luxembourg . . . . .	30390
Fraser Holding S.A., Luxembourg . . . . .	30422	Stal Investment S.A., Luxembourg . . . . .	30421
Gladys S.A.H., Luxembourg . . . . .	30430		

Stebo S.A.H., Luxembourg .....	30428	Vera International S.A.H., Luxembourg.....	30425
Stolt-Nielsen S.A., Luxembourg .....	30416	Wardim S.A.H., Luxembourg .....	30426
Tadorne S.A., Luxembourg .....	30430	Weimerskirch, S.à r.l., Luxembourg.....	30409
Tamerlan S.A.H., Luxembourg .....	30430	Wenn S.C., Luxembourg .....	30408
Tec.Net S.A., Luxembourg .....	30424	Win-Win Invest Holding S.A., Luxembourg .....	30427
Transneptune Holding S.A., Luxembourg .....	30422	WP Luxco III, S.à r.l., Luxembourg.....	30404
Try S.A., Luxembourg .....	30432	WP Luxco III, S.à r.l., Luxembourg.....	30405
Valensole S.A.H., Luxembourg .....	30427	XML Europe S.A., Windhof .....	30389
Valexpert S.A., Luxembourg.....	30419	Yannick, S.à r.l., Luxembourg .....	30410

**EXTREMAX S.A., Société Anonyme Holding.**

Siège social: L-2213 Luxembourg, 16, rue de Nassau.  
R. C. Luxembourg B 39.550.

La société EXTREMAX S.A. confirme la conservation inchangée de son siège social au 16 rue de Nassau, L-2213 Luxembourg, et ce depuis le 15 janvier 2000.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

A.T.T.C. MANAGEMENT, S.à r.l.

*Administrateur*

A.T.T.C. S.A.

*Gérant*

J.P. Van Keymeulen

*Administrateur-délégué*

A.T.T.C. DIRECTORS, S.à r.l.

*Administrateur*

A.T.T.C. S.A.

*Gérant*

J.P. Van Keymeulen

*Administrateur-délégué*

Enregistré à Luxembourg, le 28 avril 2004, réf. LSO-AP05082. – Reçu 14 euros.

*Le Receveur (signé): Signature.*

(034460.3/813/23) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 avril 2004.

**F.S.A. INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2213 Luxembourg, 16, rue de Nassau.  
R. C. Luxembourg B 53.787.

La société F.S.A. INTERNATIONAL S.A. confirme la conservation inchangée de son siège social au 16 rue de Nassau, L-2213 Luxembourg, et ce depuis le 15 janvier 2000.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

A.T.T.C. MANAGEMENT, S.à r.l.

*Administrateur*

A.T.T.C. S.A.

*Gérant*

J.P. Van Keymeulen

*Administrateur-délégué*

A.T.T.C. DIRECTORS, S.à r.l.

*Administrateur*

A.T.T.C. S.A.

*Gérant*

J.P. Van Keymeulen

*Administrateur-délégué*

Enregistré à Luxembourg, le 28 avril 2004, réf. LSO-AP05086. – Reçu 14 euros.

*Le Receveur (signé): Signature.*

(034462.3/813/23) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 avril 2004.

**LiLUX III Global Equity, Fonds Commun de Placement.**

Das Verwaltungsreglement, einregistriert in Luxemburg am 4. Juni 2004, réf. LSO AR-01782 wurde am 9. Juni 2004 beim Handels- und Gesellschaftsregister in Luxemburg zur Einsicht hinterlegt.

Zwecks Veröffentlichung im Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxemburg, den 9. Juni 2004.

Unterschrift.

(045007.3//8) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 juin 2004.

---

**LiLUX II Convert, Fonds Commun de Placement.**

Das Verwaltungsreglement, einregistriert in Luxemburg am 4. Juni 2004, réf. LSO AR-01780 wurde am 9. Juni 2004 beim Handels- und Gesellschaftsregister in Luxemburg zur Einsicht hinterlegt.

Zwecks Veröffentlichung im Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxemburg, den 9. Juni 2004.

Unterschrift.

(045009.3//8) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 9 juin 2004.

---

**FORET ET NATURE, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-9155 Grosbous, 12, rue du Brill.

R. C. Diekirch B 101.062.

—  
STATUTS

L'an deux mille quatre, le vingt-sept avril.

Par-devant Maître Léonie Grethen, notaire de résidence à Rambrouch.

Ont comparu:

- 1.- Monsieur Alcino Monteiro Barrela, bûcheron, demeurant à L-9155 Grosbous, 12, rue du Brill,
- 2.- Monsieur Antonio Da Silva Canelas, bûcheron, demeurant à L-8613 Pratz, 8, rue de Folschette.

Lesquels comparants, ont requis le notaire instrumentant de dresser l'acte constitutif d'une société à responsabilité limitée qu'ils déclarent constituer entre eux et dont ils ont arrêtés les statuts comme suit:

**Art. 1<sup>er</sup>.** La société prend la dénomination de FORET ET NATURE, S.à r.l., société à responsabilité limitée.

**Art. 2.** Le siège social est fixé dans la Commune de Grosbous.

Il peut être transféré en tout autre endroit du Grand-Duché de Luxembourg par simple décision des associés.

**Art. 3.** La société a pour objet une entreprise d'exploitation forestière, à savoir l'abattage, l'ébranchage, le débardage, la mise à blanc, la plantation ainsi que toute activité en relation avec les travaux forestiers, le commerce de bois, la création de chemins forestiers, le tout dans le cadre de l'activité d'exploitation forestière.

La société peut en outre exercer toutes activités et effectuer toutes opérations ayant un rapport direct ou indirect avec son objet social ou susceptible d'en favoriser sa réalisation.

**Art. 4.** La société est constituée pour une durée illimitée.

**Art. 5.** Le capital social de la société est fixé à douze mille cinq cents euros (EUR 12.500,-) divisé en cent (100) parts sociales de cent vingt-cinq (EUR 125,-) euros chacune.

**Art. 6.** Les parts sont librement cessibles entre les associés. Une cession de parts à un tiers est interdite sans le consentement exprès des autres associés.

**Art. 7.** La société est administrée par un ou plusieurs gérants.

L'assemblée générale des associés fixe les pouvoirs du ou des gérant(s).

**Art. 8.** La société n'est pas dissoute par le décès, la faillite ou la déconfiture d'un des associés. En cas de décès d'un des associés, la société continuera entre le ou les associé(s) survivant(s) et les héritiers de l'associé décédé. La société ne reconnaît cependant qu'un seul propriétaire par part sociale et les copropriétaires d'une part devront désigner l'un d'eux pour les représenter au regard de la société.

**Art. 9.** L'année sociale commence le premier janvier et finit le trente et un décembre de chaque année.

**Art. 10.** En cas de dissolution, la société sera dissoute et la liquidation sera faite conformément aux prescriptions légales.

**Art. 11.** Pour tous les points qui ne sont pas réglementés par les statuts, les associés se soumettent à la législation en vigueur.

*Disposition transitoire*

Par dérogation le premier exercice commence aujourd'hui et finira le 31 décembre 2004.

*Souscription*

Les parts sociales ont été souscrites et entièrement libérées comme suit:

- par Monsieur Alcino Monteiro Barrela pr�dit, cinquante et une parts sociales .....	51
- par Monsieur Antonio Da Silva Canelas, pr�dit, quarante-neuf parts sociales .....	49
Total: cent parts sociales .....	100

La lib ration du capital social a  t  faite par des versements en esp ces de sorte que la somme de douze mille cinq cents euros (EUR 12.500,-) se trouve   la libre disposition de la soci t  ainsi qu'il en est justifi  au notaire soussign , qui le constate express ment.

*Evaluation des frais*

Les parties ont  valu  le montant des frais, d penses, r mun rations et charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent   la soci t  ou qui sont mis   sa charge en raison de sa constitution   neuf cent soixante-quinze euros (EUR 975,-).

*Assembl e G n rale Extraordinaire*

Les comparants qualifi s ci-avant repr sentant l'int gralit  du capital social souscrit se consid rant comme d ment convoqu s, se sont ensuite constitu s en assembl e g n rale extraordinaire.

Apr s avoir constat  que la pr sente assembl e  tait r guli rement constitu e, ils ont pris   l'unanimit  les r solutions suivantes:

- 1.- Le nombre des g rants est fix    deux.
- 2.- Est nomm  g rant technique de la soci t  Monsieur Alcino Monteiro Barrela, pr qualifi .  
Est nomm  g rant administratif de la soci t  Monsieur Antonio Da Silva Canelas, pr qualifi .
- 3.- La soci t  est valablement engag e par la seule signature du g rant technique.
- 4.- L'adresse du si ge social est fix e   L-9155 Grosbous, 12, rue du Brill.

Dont acte, fait et pass    Rambrouch, date qu'en t te des pr sentes.

Et apr s lecture faite et interpr tation donn e aux comparants, tous connus du notaire instrumentant par leurs nom, pr nom usuel,  tat et demeure, ils ont tous sign  le pr sent acte avec le notaire.

Sign : A. Monteiro Barrela, A. Da Silva Canelas, L. Grethen.

Enregistr    Redange, le 29 avril 2004, vol. 404, fol. 54, case 4. – Re u 125 euros.

*Le Receveur (sign ):* Schaack.

Pour exp dition conforme, d livr e aux fins de la publication au M morial, Recueil des Soci t s et Associations.

Rambrouch, le 7 juin 2004.

L. Grethen.

(902063.3/240/70) D pos  au registre de commerce et des soci t s de Diekirch, le 9 juin 2004.

**LOBELUX S.A., Soci t  Anonyme.**

Si ge social: L-9780 Wintrange, route Principale.  
R. C. Diekirch B 4.442.

L'an deux mille quatre, le sept juin.

Par-devant Ma tre Jean Seckler, notaire de r sidence   Junglinster (Grand-Duch  de Luxembourg), soussign .

S'est r unie une Assembl e G n rale Extraordinaire des actionnaires de la soci t  anonyme LOBELUX S.A., ayant son si ge social   L-9780 Wintrange, route Principale, R.C. Diekirch section B num ro 4.442, constitu e suivant acte re u par Ma tre Jean-Joseph Wagner, notaire de r sidence   Sanem, en date du 2 juillet 1997, publi  au M morial C num ro 547 du 6 octobre 1997.

La s ance est ouverte sous la pr sidence de Monsieur Ferdinand Lambert, commer ant, demeurant   Recogne (Belgique).

Le pr sident d signe comme secr taire Monsieur Claude Larbi re, employ  priv , demeurant   Mondercange.

L'assembl e choisit comme scrutateur Monsieur Patrick Lambert, commer ant, demeurant   Presseux (Belgique).

Les actionnaires pr sents ou repr sent s   la pr sente assembl e ainsi que le nombre d'actions poss d es par chacun d'eux ont  t  port s sur une liste de pr sence, sign e par les actionnaires pr sents et par les mandataires de ceux repr sent s, et   laquelle liste de pr sence, dress e par les membres du bureau, les membres de l'assembl e d clarent se r f rer.

Ladite liste de pr sence, apr s avoir  t  sign e ne varietur par les membres du bureau et le notaire instrumentant, restera annex e au pr sent acte pour  tre formalis e avec lui.

Resteront pareillement annex es au pr sent acte avec lequel elles seront enregistr es, les procurations  manant des actionnaires repr sent s   la pr sente assembl e, paraph es ne varietur par les comparants et le notaire instrumentant.

Le pr sident expose et l'assembl e constate:

A) Que la pr sente assembl e g n rale extraordinaire a pour ordre du jour:

*Ordre du jour:*

1) R duction du capital social   concurrence de LUF 3.772.808,-, pour le ramener de son montant actuel de LUF 7.000.000,-   LUF 3.227.192,-:

- a) par apurement des pertes au 31 d cembre 2002   concurrence de LUF 1.024.809,-;
- b) par remboursement aux actionnaires   concurrence de LUF 2.747.999,-.

- 2) Conversion du capital social en Euros.  
 3) Remplacement des 70 actions actuelles de LUF 100.000,- chacune par 80 de EUR 1.000,- chacune.  
 4) Modification subséquente du 1<sup>er</sup> alinéa de l'article 5 des statuts.

B) Que la présente assemblée réunissant l'intégralité du capital social est régulièrement constituée et peut délibérer valablement, telle qu'elle est constituée, sur les objets portés à l'ordre du jour.

C) Que l'intégralité du capital social étant représentée, il a pu être fait abstraction des convocations d'usage, les actionnaires présents ou représentés se reconnaissant dûment convoqués et déclarant par ailleurs avoir eu connaissance de l'ordre du jour qui leur a été communiqué au préalable.

Ensuite l'assemblée aborde l'ordre du jour et, après en avoir délibéré, elle a pris à l'unanimité les résolutions suivantes:

*Première résolution*

L'assemblée décide de réduire le capital social à concurrence de trois millions sept cent soixante-douze mille huit cent huit francs luxembourgeois (3.772.808,- LUF), soit 93.525,47 EUR, pour le ramener de son montant actuel de sept millions de francs luxembourgeois (7.000.000,- LUF), soit 173.525,47 EUR, à trois millions deux cent vingt-sept mille cent quatre-vingt-douze francs luxembourgeois (3.227.192,- LUF), soit 80.000,- EUR.

Cette réduction de capital est réalisée:

- a) par apurement des pertes au 31 décembre 2002 à concurrence de un million vingt-quatre mille huit cent neuf francs luxembourgeois (1.024.809,- LUF), soit 25.404,35 EUR;  
 b) par remboursement aux actionnaires du montant de deux millions sept cent quarante-sept mille neuf cent quatre-vingt-dix-neuf francs luxembourgeois (2.747.999,- LUF), soit 68.121,12 EUR;  
 et sans annulation d'actions.

Tous pouvoirs sont conférés au conseil d'administration pour procéder aux écritures comptables qui s'imposent et au remboursement aux actionnaires, étant entendu que le remboursement ne peut avoir lieu que trente (30) jours après la publication du présent acte au Mémorial C.

*Deuxième résolution*

L'assemblée décide de convertir la devise d'expression du capital social de la société, actuellement fixé à trois millions deux cent vingt-sept mille cent quatre-vingt-douze francs luxembourgeois (3.227.192,- LUF), pour l'exprimer dorénavant en euro, au cours de 40,3399 LUF=1,- EUR, en quatre-vingt mille euro (80.000,- EUR).

*Troisième résolution*

L'assemblée décide de remplacer les soixante-dix (70) actions actuelles de la société avec une valeur nominale de cent mille francs luxembourgeois (100.000,- LUF) chacune par quatre-vingts (80) actions de mille euros (1.000,- EUR) chacune.

*Quatrième résolution*

Afin de mettre les statuts en concordance avec les résolutions qui précèdent, l'assemblée décide de modifier le premier alinéa de l'article cinq des statuts pour lui donner la teneur suivante:

«**Art. 5. Alinéa premier.** Le capital social souscrit est fixé à quatre-vingt mille euros (80.000,- EUR), représenté par quatre-vingts (80) actions d'une valeur nominale de mille euros (1.000,- EUR) chacune.»

*Frais*

Le montant des frais, dépenses et rémunérations quelconques incombant à la société en raison des présentes s'élève approximativement à huit cents euro.

L'ordre du jour étant épuisé et plus personne ne demandant la parole, le Président lève la séance.

Dont acte, fait et passé à Alzingen, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, tous connus du notaire par leurs nom, prénom usuel, état et demeure, ils ont signé avec Nous notaire le présent acte.

Signé: F. Lambert, C. Larbière, P. Lambert, J. Seckler.

Enregistré à Grevenmacher, le 9 juin 2004, vol. 527, fol. 13, case 2. – Reçu 12 euros.

*Le Receveur ff. (signé): C. Bentner.*

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Junglinster, le 10 juin 2004.

J. Seckler.

(902155.3/231/79) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 15 juin 2004.

**XML EUROPE S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-8399 Windhof, 9, route des Trois Cantons.

R. C. Luxembourg B 86.943.

Le bilan et l'annexe au 31 décembre 2002, ainsi que les autres documents et informations qui s'y rapportent, enregistrés à Luxembourg, le 25 avril 2004, réf. LSO-AP05507, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 avril 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 27 avril 2004.

*Pour XML EUROPE S.A.*

R. Heymans

*Administrateur-Délégué*

(034589.3/565/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 avril 2004.

**ST JAMES CAPITAL EXHIBITIONS NO 2 S.A., Société Anonyme.**

Registered office: L-1528 Luxembourg, 5, boulevard de la Foire.

R. C. Luxembourg B 98.136.

In the year two thousand and four, on the twentieth of April.

Before Us, Maître Joseph Gloden, notary residing in Grevenmacher (Luxembourg).

was held an extraordinary general meeting of shareholders of ST JAMES CAPITAL EXHIBITIONS No 2 S.A., société anonyme, having its registered office in L-1528 Luxembourg, 5, boulevard de la Foire, registered at the Register of Commerce and Companies in Luxembourg under Section B, and number 98.136, incorporated under the name of ARISTE S.A. by a deed of Maître Gérard Lecuit, notary residing in Luxembourg on 16th December 2003, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations («Mémorial») on 4th February 2004, no 143.

The articles of incorporation were amended by deed of Maître Emile Schlessler, notary residing in Luxembourg on 2nd April 2004, not yet published in the Mémorial.

The meeting was presided over by Mr François Felten, maître en droit, residing professionally in Luxembourg City.

The chairman appointed as secretary Mrs Linda Funck, maître en droit, residing professionally in Luxembourg City.

The meeting elected as scrutineer Mrs Alix Bijoux, maître en droit, residing professionally in Luxembourg City.

The chairman declared and requested the notary to state that:

I. The shareholders present or represented and the number of shares held by each of them are shown on the attendance list, signed by the proxies, the chairman, the secretary, the scrutineer and the undersigned notary.

This list as well as the proxies will be annexed to the present deed to be filed therewith with the registration authorities.

II. It appears from the attendance list that out of the three thousand eight hundred (3,800) shares in issue in the Company, all such 3,800 shares of the Company are duly represented at the present general meeting so that the entire issued share capital and all shareholders of the Company are represented at the present meeting.

III. All shareholders confirming to have full knowledge of the agenda and considering themselves duly and validly convened, the meeting is consequently regularly constituted and may validly deliberate on the agenda set out hereafter, it being understood that all the items of the agenda are interrelated and shall form one single resolution:

*Agenda:*

(1) Restructuring of and creation of a new authorised share capital of the Company of an amount of 100,000 Euro to be represented by 10,000 shares of a nominal value of 10 Euro each and the reservation out of the authorised share capital of an amount 62,000 Euro represented by 6,200 shares of a nominal value of 10 Euro each provided that such amount shall during the warrant exercise period (as determined in the relevant warrant instrument) represent no less than 25% of the entire issued share capital of the Company, for the issue of shares upon exercise of one or more warrants giving right to subscribe to up to 25% of the issued share capital of the Company in accordance with the terms and conditions of one or more warrants issued by the Company pursuant to agenda item (3) upon such terms and conditions as determined by the Board of Directors, and waiver, suppression and authorisation to the Board of Directors to suppress any pre-emptive subscription rights in case of issue of shares upon the exercise of warrants issued by the Company pursuant to agenda item (3) and determination of validity period of the authorised and reserved share capital of the Company to be set at a period of five years from the date of the publication of the present deed in the Mémorial (renewable by the meeting to permit the due exercise of the warrants to be issued pursuant to item (3) hereunder).

(2) Acknowledgement of a report by the Board of Directors on the price and the circumstances at which shares may be issued upon the exercise of warrant(s) against consideration in cash while pre-emptive subscription rights of existing shareholders are suppressed.

(3) Authorisation to the Board of Directors to issue one or more warrants giving the holder thereof the right to subscribe and be issued by the Company shares representing up to 25% of the entire issued share capital of the Company at any time during the warrant exercise period upon the terms and conditions of the relevant warrant instrument.

(4) Rewording and amendment of the object of the Company in the form set out hereafter:

«**Art. 4.** The object of the Company is the holding of participations and interest, in any form whatsoever, in Luxembourg and foreign companies, or other business or other entities, the acquisition by purchase, subscription, transfer, contribution or in any other manner as well as the transfer by sale, exchange, contribution or otherwise of stock, bonds, debentures, notes and other securities of any kind, and the ownership, administration, development and management of its portfolio. The Company may also hold interests in partnerships and carry out its business through branches in Luxembourg or abroad.

The Company may borrow in any form and proceed by private placement or public issue to the issue of bonds, certificates, debt instruments and debentures of any kind as well as any other type of security or instrument.

In a general fashion it may grant assistance (by way of loans, advances, guarantees or securities or otherwise) to companies or other enterprises in which the Company has an financial or other interest or which forms part of the group of companies to which the Company belongs, take any controlling and supervisory measures and carry out any operation which it may deem useful in the accomplishment and development of its purposes.

Finally, the Company can perform all commercial, technical and financial or other operations, connected directly or indirectly in all areas in order to facilitate the accomplishment of its purposes.»

(5) To amend and restate the articles of incorporation of the Company, in particular but without limitation to include the amendments pursuant to the items hereabove (restructuring and creation of a new authorised share capital, object of the Company) substantially in the form as set out in the proxy, the proxyholder being expressly authorised and empowered to make and agree to such changes and amendments as deemed appropriate.

After the foregoing has been approved the meeting unanimously took the following resolution:

*Sole resolution*

(1) The meeting unanimously resolved to restructure the authorised share capital of the Company and to create a new authorised share capital of the Company of an amount of one hundred thousand (100,000) Euro to be represented by ten thousand (10,000) shares of a nominal value of ten (10) Euro each. Out of such authorised share capital the meeting resolved to reserve an amount of sixty-two thousand (62,000) Euro represented by six thousand two hundred (6,200) shares of a nominal value of ten (10) Euro each, provided that such amount shall during the warrant exercise period (as determined in the relevant warrant instrument) represent no less than 25% of the entire issued share capital of the Company, for the issue of shares upon exercise of one or more warrants giving right to subscribe to up to 25% of the issued share capital of the Company in accordance with the terms and conditions of one or more warrants issued by the Company pursuant to the resolution on item (3) hereafter upon such terms and conditions as determined by the Board of Directors. In relation thereto and on the basis of the report of the Board as referred to hereunder the meeting expressly resolved to waive, suppress and authorise the Board of Directors to suppress of any pre-emptive subscription rights of existing shareholders in case of issue of shares upon the exercise of warrants issued by the Company pursuant to item (3). The meeting resolved that such authorised and reserved share capital of the Company shall be valid for a period of five years from the date of the publication of the present deed in the Mémorial, such period to be renewed by the meeting to permit the due exercise of the warrants to be issued pursuant to item (3) hereunder.

(2) The meeting resolved to acknowledge a report by the Board of Directors on the price and the circumstances at which shares may be issued upon the exercise of warrant(s) against consideration in cash while pre-emptive subscription rights of existing shareholders are suppressed.

(3) The meeting considered the terms and conditions of a warrant tabled at the meeting and confirmed having sufficient knowledge thereof. The meeting resolved to authorize and instruct the Board of Directors to issue such warrant(s) giving the holder thereof the right to subscribe and be issued by the Company shares representing up to 25% of the entire issued share capital of the Company at any time during the warrant exercise period upon the terms and conditions of the relevant warrant instrument.

(4) The meeting resolved to reword and amend the object of the Company in the form set out in the agenda and hereafter.

(5) The meeting resolved to completely restate the articles of incorporation of the Company in the form set out hereunder in particular but without limitation to include the amendments pursuant to the items hereabove (restructuring and creation of a new authorised share capital, object of the Company) and substantially in the form as set out in the proxy:

**Art. 1. The Company, Name**

Between those present this day and all persons who will become owners of the shares mentioned hereafter a Luxembourg société anonyme is hereby formed under the name of ST JAMES CAPITAL EXHIBITIONS No 2 S.A.

**Art. 2. Duration**

The duration of the Company is unlimited. The Company may be dissolved at any time by a resolution of the extraordinary general meeting of shareholders adopted in the manner required for amendment of these Articles of Incorporation.

**Art. 3. Registered Office**

The Company shall have its registered office in Luxembourg City in the Grand Duchy of Luxembourg.

The Board of Directors shall have the right to set up offices, administrative centers, agencies and subsidiaries wherever it shall see fit, either within or outside the Grand Duchy of Luxembourg.

The registered office may be transferred to any other place within the City of Luxembourg by decision of the Board of Directors and may be transferred to any other place within the Grand Duchy of Luxembourg by a decision of the general meeting of Shareholders.

In the event that the Board of Directors determines that political, economic or social developments or events of exceptional nature that are likely to affect normal working operations at the registered office or easy communications with places abroad have occurred, threaten to occur or are imminent, the registered office may be declared provisionally transferred abroad, until such time as circumstances have completely returned to normal. Such declaration of the registered office will have no effect on the nationality of the Company which, notwithstanding the transfer abroad of the registered office, will remain a Luxembourg company.

**Art. 4. Object, Purpose**

The object of the Company is the holding of participations and interest, in any form whatsoever, in Luxembourg and foreign companies, or other business or other entities, the acquisition by purchase, subscription, transfer, contribution or in any other manner as well as the transfer by sale, exchange, contribution or otherwise of stock, bonds, debentures, notes and other securities of any kind, and the ownership, administration, development and management of its portfolio. The Company may also hold interests in partnerships and carry out its business through branches in Luxembourg or abroad.

The Company may borrow in any form and proceed by private placement or public issue to the issue of bonds, certificates, debt instruments and debentures of any kind as well as any other type of security or instrument.

In a general fashion it may grant assistance (by way of loans, advances, guarantees or securities or otherwise) to companies or other enterprises in which the Company has an financial or other interest or which form part of the group of companies to which the Company belongs, take any controlling and supervisory measures and carry out any operation which it may deem useful in the accomplishment and development of its purposes.

Finally, the Company can perform all commercial, technical and financial or other operations, connected directly or indirectly in all areas in order to facilitate the accomplishment of its purposes.

### **Art. 5. Capital of the Company**

The issued capital of the Company is set at thirty-eight thousand (38,000) Euro represented by three thousand eight hundred (3,800) shares with a nominal value of ten (10) Euro each, all of said shares being fully paid.

The authorised capital of the Company is set at one hundred thousand (100,000) Euro to be represented by ten thousand (10,000) shares with a nominal value of ten (10) Euro each. Out of such authorised share capital an amount sixty-two thousand (62,000) Euro represented by six thousand two hundred (6,200) shares of a nominal value of ten (10) Euro each, provided that such amount shall during the warrant exercise period (as determined in the relevant warrant instrument) represent no less than 25% of the entire issued share capital of the Company, shall be reserved for the issue of shares upon exercise of one or more warrants giving right to subscribe to up to 25% of the issued share capital of the Company in accordance with the terms and conditions of one or more warrants issued by the Company upon such terms and conditions as determined by the Board of Directors while any pre-emptive subscription rights of existing shareholders in case of issue of shares upon the exercise of warrants issued by the Company shall be suppressed. The authorised and reserved share capital of the Company shall be valid for a period of five years from the date of the publication of the deed recording the minutes of the general meeting determining the authorised and reserved share capital of the Company in the Mémorial, such period to be renewed by the meeting to permit the due exercise of the warrants to be issued to the above.

Within the limits of the above reservation, the Board of Directors may from time to time issue shares upon the exercise of the warrant(s) referred to above within the authorised share capital at such times and on such terms and conditions, including the issue price, as the Board of Directors or its delegate(s) may in its or their discretion resolve, by deciding the issuance of shares representing such whole or partial increase and accepting subscriptions for such shares from time to time while suppressing pre-emptive subscription rights of shareholders. Each time the Board of Directors shall so act to render effective in whole or in part the increase of capital as authorised by the foregoing provisions, Article 5 of the Articles of Incorporation shall be amended so as to reflect the result of such action and that the Board of Directors shall take or authorise any necessary steps for the purpose of obtaining execution and publication of such amendment in accordance with law.

### **Art. 6. Shares of the Company**

The shares of the Company shall be in registered form only.

A register of shareholders will be kept at the registered office of the Company, where it will be available for inspection by any shareholder. Ownership of registered shares will be established by inscription in the said register. A transfer of registered shares in accordance with the present Articles of Incorporation shall be carried out by means of a declaration of transfer entered in the said register, dated and signed by the transferor and the transferee or by their duly authorised representatives. The Company may accept and enter in the register a transfer on the basis of correspondence or other documents recording the agreement between the transferor and the transferee.

The Company will recognise only one holder per share. In case a share is held by more than one person, the persons claiming ownership of the share will be required to name a single proxy to represent the Share vis-à-vis the Company. The Company has the right to suspend the exercise of all rights attached to such share until one person has been so appointed. The same rule shall apply in the case of a conflict between an usufructuary and a bare owner or between a pledgor and a pledgee.

The Company may consider the person in whose name the registered shareholders and shares are registered in the register of shareholders as the full owner of such registered shares. The Company shall be completely free from every responsibility in dealing with such registered shares towards third parties and shall be justified in considering any right, interest or claims of such third parties in or upon such registered shares to be non-existent.

In the event that a holder of registered shares does not provide an address to which all notices or announcements from the Company may be sent, the Company may enter a note to this effect into the register of shareholders and such holder's address will be deemed to be at the registered office of the Company or such other address as may be so entered by the Company from time to time, until a different address shall be provided to the Company by such holder. The holder may, at any time, change his address as entered in the register of shareholders by means of written notification to the registrar.

### **Art. 7. Voting Rights**

Each share is entitled to one vote at general meeting of shareholders, unless otherwise provided herein or by law.

### **Art. 8. Board of Directors**

The Company shall be managed by a board of directors (the «Board of Directors») composed of no less than three (3) members who need not be shareholders of the Company (the «Directors»).

The Directors shall be appointed by the general meeting of shareholders by a simple majority vote of the shares present or represented and voting for a period not exceeding 6 years; provided however that any Director may be removed with or without cause (ad nutum) by the general meeting of shareholders by a simple majority vote of the shares present or represented and voting at such general meeting of shareholders. The Directors shall be eligible for re-election.

In the case the vacancy in the office of a Director because of death, retirement, resignation, dismissal, removal or otherwise, the remaining Directors may fill such vacancy and appoint a successor to act until the next meeting of shareholders.

### **Art. 9. Chairman/Daily Management**

The Board of Directors may appoint a chairman among its members. The chairman of the Board of Directors will generally preside over all meetings of the Board of Directors and of shareholders. In the absence of the chairman, either another Director or (but only in the event of shareholder meetings, in the event that there are no other Directors



present) an ad hoc chairman elected by the relevant meeting shall chair the relevant Board of Directors' meeting or the general shareholders' meeting. The chairman shall not have a casting vote.

The Board may delegate the daily management of the business of the Company, as well as the power to represent the Company in its day to day business, to individual Directors, committees or other officers or agents of the Company, who need not be shareholders. The Board of Directors will fix the conditions of appointment and dismissal as well as the remuneration and powers of any person or persons so appointed. Any such delegation of daily management in favour of one or more Directors requires the prior authorisation of the general meeting of shareholders.

#### **Art. 10. Meetings of the Board of Directors**

The Board of Directors shall meet upon call by the chairman or any two Directors. Notice of any meeting shall be given by letter, cable, telegram, telephone, facsimile transmission, telex or e-mail advice to each Director wherever practical one (1) business day before the meeting, except in the case of an emergency, in which event a twelve hours notice shall be sufficient. The convening notice may be waived by the consent in writing or by fax or telegram or email of each Director and is implicitly waived if all board members are present or represented at a meeting. Separate notice shall not be required for individual meetings held at times and places prescribed in a schedule previously adopted by resolution of the Board of Directors.

A meeting of the Board of Directors duly called shall be duly quorated and able to deliberate if at least a majority of Board members are present or represented.

Any Director may act at any meeting of the Board of Directors by appointing in writing by letter or by cable, telegram, facsimile transmission, any other Director as his proxy. Any Director may represent more than one of his colleagues. Any Director may also attend in all circumstances a Board meeting by telephone or by way of video conference or such other means of communication which allow the participants to hear each other and be heard by each other. Such attendance shall be equivalent to a physical attendance.

A meeting of the Board of Directors may also be held in all circumstances by way of conference call or similar means of communications. Such meetings shall be equivalent to physical meetings.

Decisions of the Board of Directors shall be taken by a majority of the votes cast by the Directors present or represented at the meeting.

The Board of Directors may also in all circumstances and at any time with unanimous consent pass resolutions by circular means and written resolutions signed by all members of the Board will be as valid and effective as if passed at a meeting duly convened and held. Such signatures may appear on a single document or multiple copies of an identical resolution and may be evidenced by letters, cables, facsimile transmission, telexes or e-mail.

#### **Art. 11. Minutes of the Board of Directors**

The minutes of any meeting of the Board of Directors shall be signed by the chairman of the Board of Directors or in his absence the chairman of the relevant meeting or by any two Directors.

Copies or extracts of such minutes which may be produced in judicial proceedings or otherwise shall be signed by anyone Director.

#### **Art. 12. Powers of the Board of Directors**

The Board of Directors is vested with the broadest powers to manage the business of the Company and to authorise and/or perform all acts of management, disposal and administration falling within the purposes of the Company. All powers not expressly reserved by the law or by the Articles of Incorporation of the Company to the general meeting of shareholders shall be within the competence of the Board of Directors.

#### **Art. 13. Binding Signatures**

The Company shall be bound by the joint signatures of any two Directors or by the sole or joint signature(s) of any person or persons to whom such signatory power shall have been delegated by the Board of Directors.

#### **Art. 14. General Meeting of shareholders**

Any regularly constituted meeting of shareholders of the Company shall represent the entire body of shareholders of the Company. It shall have the broadest powers to order, carry out or ratify acts relating to the operations of the Company. General meetings of shareholders are convened by the Board of Directors.

The annual general meeting of shareholders shall be held in Luxembourg at the registered office of the Company, or at such other place as may be specified in the convening notice of the meeting, on the 3rd Thursday of the month of May in each year at 10.00 a.m. If such day is a legal holiday in the Grand Duchy of Luxembourg the annual general meeting shall be held on the next following business day.

Resolutions at a meeting of shareholders duly convened will be passed at simple majority vote of those present or represented and voting, unless otherwise provided herein or by applicable law.

A shareholder may be represented at a general meeting by a proxy who need not be a shareholder.

If the entire issued share capital is represented at a general meeting of shareholders, the proceedings of the general meeting will be deemed valid even if no notice has been issued beforehand.

#### **Art. 15. Amendment of the Articles of Incorporation**

The Articles of Incorporation may be amended from time to time by a resolution of the general meeting of shareholders to the quorum and voting requirements provided by the laws of Luxembourg and as may otherwise be provided herein.

#### **Art. 16. Audit of the Company**

The audit of the Company's affairs will be carried out by a statutory auditor unless otherwise provided by law. The auditor shall be elected by the general meeting of shareholders by a simple majority vote of the shares present or represented and voting for a maximum period of six years or until his successor is elected. The auditor shall be eligible for re-election.

**Art. 17. Accounting Year**

The accounting year of the Company shall begin on 1st January of each year and shall terminate on 31st December of the same year.

**Art. 18. Allocation of Results, Legal Reserve**

The general meeting of shareholders, upon recommendation of the Board of Directors, will determine how the annual results of the Company will be disposed of.

From the annual net profits of the Company, five per cent (5%) shall be allocated to the reserve required by law. This allocation shall cease to be required as soon and as long as such reserve amounts to ten per cent (10%) of the subscribed capital of the Company as stated in the Articles of Incorporation or as increased or reduced from time to time as provided for therein.

**Art. 19. Interim Dividends**

Interim dividends may be declared and paid by the Board of Directors subject to observing the terms and conditions provided by law.

**Art. 20. Liquidation of the Company**

In the event of the dissolution of the Company for whatever reason or whatever time, the liquidation will be performed by liquidators or by the Board of Directors then in office who will be endowed with the powers provided by articles 144 et seq. of the Luxembourg Company Law of the tenth of August, nineteen hundred and fifteen.

Once all debts, charges and liquidation expenses have been met, any balance resulting shall be paid to the holders of shares in the Company.

**Art. 21. Law of 10th August 1915**

Except as otherwise provided herein the provisions of the Luxembourg Company Law of 10th August 1915, as amended, will apply.»

*Expenses*

The costs, expenses, remuneration or charges in any form whatsoever which shall be borne by the Company as a result of the present deed are estimated at three thousand eight hundred (3,800.-) Euro.

The undersigned notary, who understands and speaks English, herewith states that of the request of the parties hereto, these minutes are drafted in English followed by a French translation; at the request of the same appearing person in case of divergences between the English and French versions, the English version will be prevailing.

Done in Luxembourg City on the day beforementioned.

After reading these minutes the members of the Bureau signed together with the notary the present deed.

**Suit la traduction française du texte qui précède:**

L'an deux mille quatre, le vingt avril.

Par-devant Nous Maître Joseph Gloden, notaire de résidence à Grevenmacher (Grand-Duché de Luxembourg).

S'est tenue l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de ST JAMES CAPITAL EXHIBITIONS No 2 S.A. (la «Société»), une société anonyme ayant son siège social à L-1528 Luxembourg, 5, boulevard de la Foire, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg, Section B, sous le numéro 98.136, constituée sous la dénomination de ARISTE S.A., suivant acte reçu par Maître Gérard Lecuit, notaire de résidence à Luxembourg, en date du 16 décembre 2003, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations («Mémorial») en date du 4 février 2004, numéro 143.

Les statuts ont été modifiés suivant acte reçu par Maître Emile Schlessler, notaire résidence à Luxembourg en date du 2 avril 2004, non encore publié au Mémorial.

L'assemblée est présidée par Monsieur François Felten, maître en droit, demeurant professionnellement à Luxembourg-Ville.

Il fut désigné comme secrétaire Madame Linda Funck, maître en droit, demeurant professionnellement à Luxembourg-Ville.

Il fut désigné comme scrutateur Madame Alix Bijoux, maître en droit, demeurant professionnellement à Luxembourg-Ville.

Le président déclare et prie le notaire d'acter que:

I. Les actionnaires présents ou représentés ainsi que le nombre d'actions détenues par eux sont renseignés sur une liste de présence signée par les mandataires, le président, le secrétaire, le scrutateur et le notaire instrumentant. Cette liste de présence ensemble avec les procurations sera annexée au présent acte pour être soumise avec lui à l'enregistrement.

II. Il résulte de ladite liste de présence que toutes les trois mille huit cents (3.800) actions émises de la Société sont représentées à la présente assemblée générale de sorte l'entièreté du capital social et tous les actionnaires sont représentés à la présente assemblée.

III. Tous les actionnaires confirmant qu'ils s'estiment dûment convoqués et ayant prie connaissance de l'ordre du jour, de sorte que, l'assemblée est valablement constituée et peut valablement délibérer sur tous les points portés à l'ordre du jour qui suit, étant entendu que tous les points à l'ordre du jour sont interdépendants et ne forment qu'une seule résolution:

*Agenda:*

1) Restructuration et création d'un nouveau capital autorisé dans la Société d'un montant de 100.000 Euro représenté(s) par 10.000 actions d'une valeur nominale de 10 Euro chacune et réservation dans le capital autorisé d'un montant de 62.000 Euro représenté par 6.200 actions d'une valeur nominale de 10 Euro étant entendu que ce montant devra

toujours représenter pendant la période d'exercice du warrant (tel que prévu dans l'instrument de warrant en question) pas moins que 25% de tout le capital social émis de la Société, pour l'émission d'actions sur exercice d'un ou plusieurs warrant(s) donnant droit à la souscription d'actions de la Société conformément aux termes et conditions du ou des warrants émis par la Société conformément au point d'agenda (3) selon les termes et conditions à déterminer par le Conseil d'Administration, et renonciation, suppression et autorisation au Conseil d'Administration de supprimer tout droit préférentiel de souscription en cas d'émission d'actions sur exercice de warrants émis par la Société conformément au point d'agenda (3) et fixation de la période de validité du capital autorisé et réserve de capital de la Société à une période de 5 ans à partir de la date de la publication dans le Mémorial du présent acte notarié (à renouveler par l'assemblée afin de permettre l'exercice des warrants à émettre conformément au point (3) ci-dessous.

2) Confirmation et prise de connaissance d'un rapport par le Conseil d'Administration sur le prix et les circonstances d'émission d'actions sur exercice de warrant(s) contre contribution en espèces alors que les droits de préemption des actionnaires existant sont supprimés.

3) Autorisation au Conseil d'Administration d'émettre un ou plusieurs warrants donnant à son détenteur le droit de souscrire à et de recevoir des actions de la Société représentant jusqu'à 25% du capital social émis de la Société pendant la période d'exercice du warrant aux termes et conditions aux termes de l'instrument de warrant.

4) Reformulation et modification de l'objet de la Société tel que ci-dessus:

«**Art. 4.** L'objet de la Société est la prise et détention de participations, intérêts sous quelque forme que se soit, dans toute entreprise, luxembourgeoise ou étrangère, commerciale, industrielle, financière ou autre, l'acquisition de tout titre et droit par le biais de participation, d'apport, de souscription, d'achat ferme ou avec option ou à la suite de négociation ou encore par tout autre moyen et le transfert par vente, échange, apport ou par tout autre moyen des actions, obligations, emprunts obligataires, titres de créance et autres titres négociables de toute sorte et la détention, l'administration, le développement et la gestion de son portefeuille. La Société peut également détenir des intérêts dans des partenariats et mener son activité à travers des succursales au Luxembourg ou à l'étranger.

La Société peut emprunter sous quelque forme que ce soit et procéder par placements privés ou publics à l'émission d'obligations, de certificats, d'instrument de crédits, ou notes de tout ordre de même que toute forme de valeur ou instrument.

De manière générale elle peut assister (à travers des prêts, avances garanties, sûretés ou autrement) les sociétés ou autres entités dans lesquelles celle-ci a un intérêt financier ou autre ou qui fait partie du même groupe de société que la Société, prendre toute mesure de contrôle ou de supervision et peut faire toute opération qu'elle estime utile pour l'accomplissement et le développement de son objet.

La Société peut réaliser toutes les opérations commerciales, techniques et financières qui ont un lien direct ou indirect avec les domaines décrits ci-dessus et qui sont de nature à faciliter la réalisation de son objet.»

5) Modification et reformulation des statuts de la Société en particulier mais sans limitation en vue d'inclure les modifications reprises dans les points ci-dessus (restructuration et création d'un nouveau capital social autorisé et réservé, objet de la Société) dans la forme du projet tel qu'il est inclus dans les procurations, le mandataire étant expressément autorisé et ayant les pouvoirs de procéder et de donner son accord aux modifications qui lui sembleront appropriées.

Après délibération, l'assemblée a, à l'unanimité, adopté l'unique résolution suivante:

#### *Résolution unique*

(1) L'assemblée décide à l'unanimité de restructurer le capital autorisé de la Société et de créer un nouveau capital autorisé de la Société d'un montant de cent mille (100.000) Euro représenté par dix mille (10.000) actions d'une valeur nominale de dix (10) Euro chacune. De ce capital autorisé l'assemblée décide de réserver un montant de soixante-deux mille (62.000) Euro représenté par six mille deux cents (6.200) actions d'une valeur nominale de dix (10) Euro chacune étant entendu que ce montant devra durant la période d'exercice du warrant (tel que prévu dans l'instrument de warrant en question) représenter pas moins de 25% de l'entière du capital social de la Société, pour l'émission d'actions sur exercice d'un ou plusieurs warrants donnant droit de souscrire jusqu'à 25% du capital social émis de la Société conformément aux termes et conditions d'un ou de plusieurs warrants émis par la Société conformément à la résolution du point (3) ci-après suivant les termes et conditions tels que déterminés par le Conseil d'Administration. Dans ce contexte et sur la base du rapport du Conseil tel que prévu ci-après l'assemblée décide expressément de relancer, supprimer et autoriser le Conseil d'Administration de supprimer tout droit de souscription préférentiel des actionnaires existant en cas d'une émission d'actions suivant l'exercice de warrants émis par la Société conformément au point (3). L'assemblée décide que le capital autorisé et réservé de la Société sera valable pour une période de 5 années à partir de la date de la publication du présent acte au Mémorial, cette période pourra être renouvelée par l'assemblée afin de permettre l'exercice des warrants qui devront être émis conformément au point (3) ci-après.

(2) L'assemblée décide de confirmer et de prendre connaissance du rapport du Conseil d'Administration sur le prix et les circonstances dans lesquelles les actions pourront être émises sur exercice de warrant(s) contre contribution en espèces alors que les droits de préemption des actionnaires existant sont supprimés.

(3) L'assemblée a considéré les conditions générales d'un warrant présentées à l'assemblée et a confirmé ayant eu suffisamment connaissance de celui-ci. L'assemblée décide d'autoriser et donne instruction au Conseil d'Administration d'émettre ce warrant donnant au détenteur de celui-ci le droit de souscrire et de se voir émettre par la Société des actions représentant jusqu'à 25% de l'entière du capital social émis de la Société à tout moment durant la période d'exercice du warrant conformément aux termes et conditions de l'instrument de warrant en question.

(4) L'assemblée décide de réécrire et de modifier l'objet de la Société dans la forme prévue dans l'agenda ci-après.

(5) L'assemblée décide de procéder à une réforme complète des statuts de la Société dans la forme prévue ci-après et en particulier mais sans limitation d'insérer les modifications en relation avec les points ci-dessus (restructuration et création d'un nouveau capital social autorisé, objet de la Société) et substantiellement dans la forme telle que prévue dans la procuration:

**Art. 1<sup>er</sup>. La Société, Dénomination**

Il est constitué par les présentes entre les comparants et tous ceux qui deviendront par la suite propriétaires des actions mentionnées ci-après une société anonyme de droit luxembourgeois sous la dénomination de ST JAMES CAPITAL EXHIBITIONS No 2 S.A.

**Art. 2. Durée**

La durée de la Société est illimitée. La Société peut être dissoute à tout moment par une résolution de l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires adoptée selon la manière requise pour la modification des présents Statuts.

**Art. 3. Siège social**

Le siège de la Société est établi à Luxembourg-Ville au Grand-Duché de Luxembourg.

Le Conseil d'Administration pourra également établir des bureaux, des sièges administratifs, des agences et des filiales en tout lieu qu'il jugera opportun, ce tant au Grand-Duché de Luxembourg qu'à l'étranger.

Le siège de la Société pourra être transféré à toute autre adresse dans l'enceinte de la Ville de Luxembourg par décision du Conseil d'Administration; il pourra être transféré en tout autre lieu au Grand-Duché de Luxembourg par décision de l'assemblée générale des Actionnaires.

Au cas où, de l'avis du Conseil d'Administration, il se serait produit des événements extraordinaires d'ordre politique, économique ou social, de nature à compromettre l'activité normale au siège social ou la communication aisée de ce siège avec l'étranger, ou si de tels événements risquaient de se produire ou étaient imminents, le siège social pourra être déclaré transféré provisoirement à l'étranger jusqu'à la cessation complète de ces circonstances anormales. Une telle déclaration de transfert du siège social n'aura toutefois aucun effet sur la nationalité de la Société laquelle, nonobstant le transfert provisoire de son siège à l'étranger, restera luxembourgeoise.

**Art. 4. Objet**

L'objet de la Société est la prise et détention de participations, intérêts sous quelque forme que se soit, dans toute entreprise, luxembourgeoise ou étrangère, commerciale, industrielle, financière ou autre, l'acquisition de tout titre et droit par le biais de participation, d'apport, de souscription, d'achat ferme ou avec option ou à la suite de négociation ou encore par tout autre moyen et le transfert par vente, échange, apport ou par tout autre moyen des actions, obligations, emprunts obligataires, titres de créance et autres titres négociables de toute sorte et la détention, l'administration, le développement et la gestion de son portefeuille.

La Société peut également détenir des intérêts dans des partenariats et mener son autorité à trouver des succursales au Luxembourg ou à l'étranger.

La Société peut emprunter sous quelque forme que ce soit et procéder par placements privés ou publics à l'émission d'obligations, de certificats, d'instrument de crédits, ou notes de tout ordre de même que toute forme de valeur ou instrument.

De manière générale elle peut assister (à travers des prêts, avances garanties, sûretés ou autrement) les sociétés ou autres entités dans lesquelles celle-ci a un intérêt financier ou autre qui fait partie du même groupe de sociétés que la Société, prendre toute mesure de contrôle ou de supervision et peut faire toute opération qu'elle estime utile pour l'accomplissement et le développement de son objet.

La Société peut réaliser toutes les opérations commerciales, techniques et financières qui ont un lien direct ou indirect avec les domaines décrits ci-dessus et qui sont de nature à faciliter la réalisation de son objet.

**Art. 5. Capital Social**

Le capital émis de la Société est fixé à trente-huit mille (38.000) Euro représenté par trois mille huit cents (3.800) actions ayant une valeur nominale de dix (10) Euro chacune, toutes entièrement libérées.

Le capital autorisé de la Société est fixé à cent mille (100.000) Euro, représenté par dix mille (10.000) actions d'une valeur nominale de dix (10) Euro chacune. Dans ce capital autorisé, un montant de soixante-deux mille (62.000) Euro représenté par six mille deux cents (6.200) actions d'une valeur nominale de dix (10) Euro chacune, étant entendu que ce montant ne doit pas durant la période d'exercice du warrant (telle que déterminée par l'instrument du warrant en question) représenter moins que 25% de l'entiereté du capital social émis de la Société, sera réservé à l'émission d'actions sur l'exercice d'un ou plusieurs warrant(s) donnant droit à la souscription jusqu'à 25% du capital social émis de la Société conformément aux termes et conditions du ou des warrant(s) tel que déterminé par le Conseil d'Administration alors que les droits préférentiels de souscription des actionnaires ont été supprimés. Le capital autorisé et réservé de la Société est valable pour une période de 5 ans à partir de la date de la publication au Mémorial de l'acte notarié enregistrant le procès-verbal de l'assemblée déterminant le capital autorisé et réservé de la Société, cette période étant à renouveler par l'assemblée afin de permettre l'exercice des warrants devant être émis conformément à ce qui précède.

Dans les limites de la réserve qui précède, le Conseil d'Administration pourra émettre de temps en temps des actions sur exercice du (des) warrant(s) désignés précédemment dans les limites du capital autorisé, ce aux dates et aux termes et conditions, y compris le prix d'émission, discrétionnairement fixés par le Conseil d'Administration ou par son (ses) délégué(s) en décidant de faire l'émission d'actions représentant une augmentation totale ou partielle et en acceptant des souscriptions aux actions de temps en temps en supprimant les droits de préemption des actionnaires. Chaque fois que le Conseil rendra effectif l'augmentation de capital tel que rendu possible par ce qui précède, l'article 5 sera modifié afin de rendre compte du résultat de cette action et que le Conseil d'Administration prendra ou fera prendre les mesures nécessaires afin d'obtenir l'exécution et la publication d'une telle modification tel que prévu par la loi.

**Art. 6. Actions de la Société**

Les actions seront exclusivement sous forme nominative.

Les actions nominatives seront consignées dans un registre des actionnaires, tenu au siège de la Société où il pourra être consulté par tous les actionnaires. La propriété d'actions nominatives sera établie par leur inscription audit registre.

Le transfert d'actions nominatives s'opérera moyennant une déclaration de transfert inscrite audit registre, datée et signée par le cédant et par le cessionnaire ou par leurs mandataires dûment habilités à cet effet. La Société pourra également accepter un transfert et l'inscrire au registre sur la base d'un courrier ou de tout autre document faisant état de l'accord intervenu entre le cédant et le cessionnaire.

La Société ne reconnaîtra qu'un seul titulaire par action. En cas de pluralité de détenteurs d'une seule et même action, les personnes se prévalant de la propriété de ladite action devront désigner un seul mandataire aux fins de représenter cette action à l'égard de la Société. La Société pourra suspendre l'exercice de tous les droits attachés à une telle action jusqu'à la désignation d'une telle personne. La même règle s'appliquera en cas de conflit entre un usufruitier et un propriétaire ou entre un débiteur-gagiste et un créancier-gagiste.

La Société pourra considérer la personne, au nom de laquelle les actions nominatives sont inscrites au registre des Actionnaires, comme propriétaire légitime de ces actions nominatives. La Société sera entièrement déchargée de toute responsabilité envers des tiers en rapport avec ces actions nominatives et pourra passer outre aux droits, intérêts et prétentions que ces tiers personnes pourraient faire valoir au sujet de telles actions nominatives.

Au cas où un détenteur d'actions ne fournirait pas d'adresse à laquelle tous les avis ou informations émanant de la Société pourront être envoyés, l'adresse de ce détenteur sera censée être celle du siège social de la Société ou toute autre adresse consignée de temps en temps au registre par la Société, jusqu'à ce que ce détenteur fournisse une autre adresse à la Société. L'actionnaire pourra à tout moment faire modifier l'adresse inscrite au(x) registre(s) des actionnaires moyennant avis adressé par écrit au conservateur dudit registre.

#### **Art. 7. Droit de vote**

Sauf disposition contraire dans les présents Statuts, chaque action donnera droit à un vote aux assemblées générales des actionnaires.

#### **Art. 8. Conseil d'administration**

La Société sera administrée par un conseil d'administration (le «Conseil d'Administration») comprenant au moins trois (3) membres, qui ne devront pas nécessairement être actionnaires de la Société (les «Administrateurs»).

Les Administrateurs seront désignés par l'Assemblée Générale des Actionnaires à la majorité simple des actions présentes ou représentées et votantes, pour un mandat ne dépassant pas six ans, sous réserve toutefois que chacun des administrateurs pourra être révoqué, avec ou sans motif (ad nutum) par l'assemblée générale des Actionnaires à la majorité simple des actions présentes ou représentées et votantes lors d'une assemblée générale des Actionnaires. Les administrateurs sont rééligibles.

Au cas où le poste d'administrateur devient vacant par suite de décès, de démission ou autrement, les administrateurs restants pourront élire à la majorité des voix un administrateur pour remplir provisoirement les fonctions attachées au poste devenu vacant, jusqu'à la prochaine assemblée des actionnaires.

#### **Art. 9. Président/administration journalière**

Le Conseil d'Administration peut nommer un président parmi ces membres. Le président du Conseil d'Administration présidera généralement les réunions du Conseil d'Administration et des actionnaires. En l'absence du président, un autre Administrateur ou (mais uniquement en cas d'assemblée générale d'actionnaires et au cas où aucun autre Administrateur ne serait présent,) un président ad hoc désigné par le Conseil ou par l'assemblée générale des actionnaires selon le cas, présidera la réunion du Conseil d'Administration, ou l'assemblée générale des actionnaires. Le président n'a pas de vote déterminant.

Le Conseil pourra déléguer la gestion journalière des affaires de la Société de même que la représentation de la Société dans ses affaires journalières à des Administrateurs individuels, comités ou à d'autres fondés de pouvoir (officers) ou mandataires de la Société qui ne seront pas nécessairement des Actionnaires. Le Conseil d'Administration déterminera les conditions de nomination et de révocation ainsi que la rémunération et les pouvoirs de toute(s) personne(s) ainsi nommée(s). Une telle délégation de pouvoirs de gestion journalière à des administrateurs sera soumise à l'autorisation préalable de l'assemblée générale des Actionnaires.

#### **Art. 10. Réunions du Conseil d'Administration**

Le Conseil d'Administration se réunira sur convocation du président ou de deux Administrateurs. Les avis de convocation devront être transmis par lettre, câble, télégramme, téléphone, fax, télex ou e-mail à chaque administrateur un (1) jour ouvrable avant la réunion, sauf en cas d'urgence, auquel cas un préavis de douze heures sera suffisant. Il pourra être renoncé à la convocation avec l'accord écrit ou par fax ou télégramme ou email de chaque Administrateur et cette renomination est présumée si tous les Administrateurs sont présents ou représentés à une réunion. Une convocation séparée n'est pas nécessaire pour les réunions individuelles dans un tableau précédemment adopté par le Conseil d'Administration.

Une réunion du Conseil d'Administration dûment convoquée peut délibérer si au moins une majorité d'Administrateurs est présente, ou est représentée.

Tout administrateur pourra se faire remplacer aux réunions du Conseil d'Administration en désignant par écrit par lettre, câble, télégramme, fax, télex ou e-mail un autre administrateur en tant que mandataire. Par ailleurs, tout administrateur pourra assister à une réunion du Conseil par téléphone ou vidéoconférence.

Chaque Administrateur peut valablement agir à une réunion du Conseil en nommant un autre Administrateur son mandataire par écrit, câble, télégramme, fax. Un Administrateur peut représenter plus de un de ces collègues. Un Administrateur peut participer en toute circonstance à une réunion du Conseil d'Administration par téléphone ou vidéo conférence ou tout autre moyen de communication qui permet aux participants de s'entendre mutuellement et d'être entendu. Une telle présence est équitable à une présence physique.

Une réunion du Conseil d'Administration peut en chaque circonstance se tenir par conférence téléphonique ou autres moyens de communications. Ces réunions sont équitables aux réunions physiques.

Les décisions du Conseil d'Administration seront prises à la majorité des voix émises par les administrateurs présents ou représentés à la réunion. Le Conseil d'Administration pourra également, à l'unanimité, passer des résolutions circulaires, et les résolutions écrites, signées par tous les membres du Conseil, auront la même validité et la même efficacité que si elles avaient été prises lors d'une réunion dûment convoquée et tenue. Ces signatures pourront figurer sur un seul document ou sur des exemplaires multiples d'une même résolution, et pourront être établies par lettre, câble, fax, télex ou e-mail.

**Art. 11. Procès-verbaux du Conseil d'Administration**

Les procès-verbaux des réunions du Conseil d'Administration seront signés par le président du Conseil ou en son absence le président de la réunion ou par deux Administrateurs.

Les copies ou extraits de ces procès-verbaux destinés à être produits en justice ou ailleurs seront signés par tout administrateur.

**Art. 12. Pouvoirs du Conseil d'Administration**

Le Conseil d'Administration est investi des pouvoirs les plus étendus pour gérer les affaires de la Société et autoriser et/ou exercer tous les actes de gestion, de disposition et d'administration dans le cadre de l'objet social. Tous les pouvoirs non expressément réservés par la loi ou par les statuts de la Société à l'assemblée générale seront de la compétence du Conseil d'Administration.

**Art. 13. Signature**

La Société sera engagée par la signature conjointe de deux Administrateurs, ou par la/les signature(s) individuelle(s) ou conjointe(s) de toute(s) personne(s) mandatée(s) à cet effet par le Conseil d'Administration.

**Art. 14. Assemblée générale des actionnaires**

Toute assemblée des actionnaires de la Société valablement réunie représente l'ensemble des actionnaires de la Société. Elle aura les pouvoirs les plus étendus pour ordonner, accomplir ou ratifier tous actes concernant les affaires de la Société. L'assemblée générale est convoquée par le Conseil d'Administration.

L'assemblée générale annuelle des Actionnaires se réunira à Luxembourg au siège social de la Société ou à tout autre endroit spécifié dans l'avis de convocation, le troisième jeudi du mois de mai à 10.00 heures du matin. Si ce jour est un jour férié au Grand-Duché de Luxembourg, l'Assemblée Générale Annuelle se tiendra le jour ouvrable suivant.

Les résolutions d'une assemblée dûment convoquée seront prises à la majorité simple des actionnaires présents ou représentés et votantes sauf disposition contraire prévue par les présents statuts ou la loi en vigueur.

Tout actionnaire pourra se faire représenter à une assemblée générale par un mandataire qui ne devra pas nécessairement être actionnaire. A chaque fois que le capital social émis sera entièrement représenté, les délibérations de l'assemblée générale seront considérées comme valables, même en l'absence d'un avis de convocation préalable.

**Art. 15. Modifications des statuts**

Les statuts pourront être modifiés de temps en temps par résolution de l'assemblée générale des Actionnaires, sous réserve des exigences de quorum et de vote prévues par les lois du Grand-Duché de Luxembourg ou les dispositions des présents Statuts.

**Art. 16. Commissaire**

L'audit des affaires de la Société sera réalisé par un commissaire aux comptes indépendant, agréé au Luxembourg. Le commissaire sera nommé par l'assemblée générale des Actionnaires à la majorité simple des actions présentes ou représentées pour un mandat de six ans ou jusqu'à la désignation de son successeur. Le commissaire sera rééligible.

**Art. 17. Exercice social**

L'exercice social commencera le 1<sup>er</sup> janvier de chaque année et se terminera le 31 décembre de la même année.

**Art. 18. Distribution des bénéfices, réserve légale**

L'assemblée générale des actionnaires, sur recommandation du Conseil d'Administration, décidera de l'affectation du solde du bénéfice annuel net.

Cinq pour cent (5%) du bénéfice annuel net de la Société seront affectés à la réserve légale. Cette affectation cessera d'être obligatoire, dès que la réserve légale aura atteint dix pour cent (10%) du capital souscrit de la Société, tel qu'indiqué dans les statuts augmenté ou réduit de temps en temps comme prévu ci-dedans.

**Art. 19. Acompte sur dividendes**

Le Conseil d'Administration pourra déclarer et verser des acomptes sur dividendes conformément aux termes et conditions prévus par la loi, soit sous forme de dividendes en espèces ou de dividendes en nature.

**Art. 20. Liquidation de la Société**

En cas de dissolution de la Société pour quelque raison ou à quelque moment que ce soit, la liquidation s'opérera par les liquidateurs ou par le Conseil d'Administration alors en fonction, nanti à cet effet des pouvoirs prévus aux articles 144 et suivants de la loi luxembourgeoise du dix août mil neuf cent quinze sur les sociétés commerciales.

Une fois que toutes les dettes, charges et dépenses de la liquidation auront été réglées, le solde éventuel sera versé aux détenteurs d'actions de la Société.

**Art. 21. Loi du 10 août 1915**

Sauf disposition contraire prévue par les présentes, les stipulations de la loi luxembourgeoise du 10 août 1915 sur les sociétés, telle que modifiée, seront applicables.

*Dépenses*

Les dépenses, coûts, rémunérations ou charges sous quelque forme que ce soit, qui seront supportés par la Société à la suite du présent acte sont estimés approximativement à trois mille huit cents (3.800,-) euros.

Le notaire soussigné, qui comprend et parle l'anglais, constate par les présentes qu'à la requête des personnes comparantes, ce procès verbal est rédigé en anglais suivi d'une traduction française; à la requête des mêmes personnes et en cas de divergence entre les textes anglais et français, la version anglaise fera foi.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg-Ville, date qu'en tête.

Et après lecture de ce procès verbal faite aux comparants, les membres du Bureau ont signé ensemble avec le notaire instrumentant la présente minute.

Signé: F. Felten, L. Funck, A. Bijoux, J. Gloden.

Enregistré à Grevenmacher, le 21 avril 2004, vol. 523, fol. 93, case 10. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): G. Schlink.

Pour expédition conforme, délivrée sur papier timbré aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Grevenmacher, le 28 avril 2004.

J. Gloden.

(034790.3/213/595) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 mai 2004.

### **NJA S.A., Société Anonyme.**

Registered office: L-1882 Luxembourg, 3A, rue Guillaume Kroll.

R. C. Luxembourg B 100.451.

### STATUTES

In the year two thousand and three, on the thirtieth of December.

Before Us, Maître Jean Seckler, notary residing in Junglinster, (Grand-Duché of Luxembourg), undersigned.

There appeared:

1.- The company under the laws of Switzerland FINACQUIS S.A., having its registered office in CH-6341 Baar, 38, Dorfstrasse, (Switzerland).

2.- The company under the laws of the Republic of Panama BESTON ENTERPRISES INC., having its registered office in Panama, Calle Aquilino de la Guardia, N°8, (Republic of Panama).

Both are here represented by Mrs Heike Heinz, private employee, professionally residing at Luxembourg, by virtue of two proxies given under private seal.

The said proxies signed ne varietur by the appearing mandatory and the undersigned notary will remain annexed to the present deed, to be filed at the same time with the registration authorities.

Such appearing mandatory, acting as said before, requests the officiating notary to enact the following articles of association of a company which they declare to have established as follows:

**Art. 1.** Between those present this day and all persons who will become owners of the shares mentioned hereafter, a Luxembourg stock company ('société anonyme') is hereby formed under the title of NJA S.A.

**Art. 2.** The Company is established for an unlimited period.

**Art. 3.** The registered office is established in Luxembourg

The company may establish branches, subsidiaries, agencies or administrative offices in the Grand Duchy of Luxembourg as well as in foreign countries by a simple decision of the board of directors.

Without any prejudice of the general rules of law governing the termination of contracts, in case the registered office of the company has been determined by contract with third parties, the registered offices may be transferred to any other place within the municipality of the registered office, by a simple decision of the board of directors. The registered office may be transferred to any other municipality of the Grand Duchy of Luxembourg by a decision of the shareholders' meeting.

If extraordinary events of a political, economic or social character, likely to impair normal activity at the registered office or the easy communication between that office and foreign countries shall occur, or shall be imminent, the registered office may be provisionally transferred abroad until the complete cessation of these abnormal circumstances. Such temporary measure shall, however, have no effect on the nationality of the company which, notwithstanding the provisional transfer of its registered office, shall remain a Luxembourg company.

One of the executive organs of the company, which has powers to commit the company for acts of daily management, shall make this declaration of transfer of the registered office and inform third parties.

**Art. 4.** The purposes for which the company is formed are all transactions pertaining directly or indirectly to the taking of participating interests in any enterprises in whatever form, to the administration, the management, the control and the development of these participating interests.

It may particularly use its funds for the setting-up, the management, the development and the disposal of a portfolio consisting of any securities and patents of whatever origin, participate in the creation, the development and the control of any enterprise, to acquire by way of investment, subscription, underwriting of by option to purchase and any other way whatever securities and patents, to realize them by way of sale, transfer, exchange or otherwise, have developed these securities and patents, grant to the companies in which it has participating interests any support, loans, advances or guarantees.

The company may also undertake any commercial industrial and financial transactions, which it might deem useful for the accomplishment of its purpose.

**Art. 5.** The subscribed capital of the company is fixed at ninety-five thousand Euros (95,000.- EUR), represented by nine thousand five hundred (9,500) shares of a par value of ten Euros (10.- EUR) each.

The shares are in nominative or bearer form, at the option of the shareholder.

The authorized and the subscribed capital of the company may be increased or reduced by a decision of the General Meeting of shareholders voting with the same quorum as for the amendment of the articles of association.

The company may to the extent and under the restrictions foreseen by law redeem its own shares.

**Art. 6.** The company is administered by a Board comprising at least three members, which elect a president among themselves. The mandates of the members of the Board of Directors cannot exceed six years.

**Art. 7.** The Board of Directors possesses the widest powers to manage the business of the Company and to take all action of disposal and administration which are in line with the object of the company, and anything which is not a matter for the General Meeting in accordance with the present Articles or governed by law, comes within its competence. In particular it can arbitrate, compromise, grant waivers and grant replevins with or without payment.

The Board of Directors with the approval of the statutory auditor, is authorized to proceed to the payment of a provision of dividend within the bounds laid down by the law.

The Board of Directors may delegate all or part of its powers concerning the daily management of the Company's business, either to one or more directors, or, as holders of a general or special proxy, to third persons who do not have to be shareholders of the Company.

The first delegate of the Board of Directors may be nominated by the general assembly of the shareholders following the incorporation.

All acts binding the company must be signed by two directors or by an officer duly authorized by the Board of Directors.

**Art. 8.** Legal action, as claimant as well as defendant, will be taken in the name of the Company by one member of the Board of Directors, or by the person delegated to this office.

**Art. 9.** The Company's operations are supervised by one or more auditors. Their mandate may not exceed six years.

**Art. 10.** The Company's business year begins on January 1st and closes on December 31st of the same year.

**Art. 11.** The annual General Meeting is held on the 3rd Monday of April at 09.00 a.m. at the Company's Head Office, or at an other place to be specified in the convening notices.

If such day is a legal holiday the General Meeting will be held on the next following business day.

**Art. 12.** To be admitted to the General Meeting, the owner of shares must deposit them five full days before the date fixed for the meeting, any shareholder will be entitled to vote in person or through a proxy, who need not to be a shareholder himself.

**Art. 13.** The General Assembly has the widest powers to take or ratify any action concerning the Company. It decides how the net profit is allocated and distributed.

The General Assembly may decide that profits and distributable reserves are assigned to the redemption of the stock, without reduction of the registered capital.

**Art. 14.** For any points not covered by the present articles, the parties refer to the provisions of the Act of August 10th, 1915 and of the modifying Acts.

#### *Special dispositions*

- 1) The first financial year runs from the date of incorporation and ends on the 31st of December 2004.
- 2) The first General Meeting will be held in the year 2005.

#### *Subscription*

The capital has been subscribed as follows:

1.- The company under the laws of Switzerland FINACQUIS S.A., having its registered office in CH-6341 Baar, 38, Dorfstrasse, (Switzerland), four thousand seven hundred and fifty shares, . . . . .	4,750
2.- The company under the laws of the Republic of Panama BESTON ENTERPRISES INC., having its registered office in Panama, Calle Aquilino de la Guardia, N°8, (Republic of Panama), four thousand seven hundred and fifty shares, . . . . .	4,750
Total: nine thousand five hundred shares, . . . . .	9,500

All these shares are fully paid up by payments in cash such that the sum of ninety-five thousand Euros (95,000.- EUR) is from now on at the free disposal of the company, proof whereof having been given to the officiating notary, who bears witness expressly to this fact.

#### *Statement - Valuation Costs*

The notary executing this deed declares that the conditions prescribed in article 26 of the law of August 10th, 1915 as subsequently amended have been fulfilled and expressly bears witness to their fulfilment.

The amount, approximately at least, of costs, expenses, salaries or charges, in whatever form it may be, incurred or charged to the company as a result of its formation, is approximately valued at two thousand Euros.

#### *Extraordinary general meeting*

The abovenamed parties, representing the whole of the subscribed capital, considering themselves to be duly convened, have proceeded with an Extraordinary General Meeting and after having stated that it was regularly constituted they have passed the following resolutions by unanimous vote:

- 1.- The number of directors is fixed at three and that of the auditors at one.
- 2.- The following have been appointed as directors:



a) Mr Marc Muller, chartered accountant, born in Luxembourg, on the 21st of August 1951, professionally residing at L-1882 Luxembourg, 3a, rue Guillaume Kroll;

b) Mrs Pascale Loewen, private employee, born in Luxembourg, on the 19th of September 1965, professionally residing at L-1882 Luxembourg, 3a, rue Guillaume Kroll;

c) Mr Jean-Marc Faber, chartered accountant, born in Luxembourg, on the 7th of April 1966, professionally residing at L-2146 Luxembourg, 63-65, rue de Merl.

3.- The following has been appointed as statutory auditor:

The stock company KLOPP & BOUR CONSEILS S.A., with registered office in L-1882 Luxembourg, 3A, rue Guillaume Kroll, (R.C. Luxembourg section B number 95.849).

4.- The Company's registered office shall be in L-1882 Luxembourg, 3A, rue Guillaume Kroll.

5.- The term of office of the directors and the statutory auditor shall be for six years.

6.- The Assembly grants power to the board of directors in order to nominate one or several of their members as delegate of the board.

#### *Declaration*

The undersigned notary who understands and speaks English, states herewith that on request of the above appearing mandatory, the present deed is worded in English, followed by a French version; on request of the same appearing mandatory and in case of divergences between the English and the French text, the English version will be prevailing.

Whereof the present notarial deed was drawn up in Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

The document having been read in the language of the mandatory, acting as said before, known to the notary by surname, Christian name, civil status and residence, the said mandatory signed together with the notary the present deed.

#### **Suit la version française du texte qui précède:**

L'an deux mille trois, le trente décembre.

Par-devant Maître Jean Seckler, notaire de résidence à Junglinster, (Grand-Duché de Luxembourg), soussigné;

Ont comparu:

1.- La société de droit suisse FINACQUIS S.A., ayant son siège social à CH-6341 Baar, 38, Dorfstrasse, (Suisse).

2.- La société de droit panaméen BESTON ENTERPRISES INC., ayant son siège social à Panama, Calle Aquilino de la Guardia, N°8, (République du Panama).

Toutes les deux sont ici représentées par Madame Heike Heinz, employée privée, demeurant professionnellement à Luxembourg, en vertu de deux procurations sous seing privé lui délivrées.

Les prédites procurations, signées ne varietur par la mandataire et le notaire instrumentant, resteront annexées au présent acte pour être formalisées avec lui.

Laquelle mandataire, ès-qualités qu'elle agit, a requis le notaire instrumentant d'arrêter ainsi qu'il suit les statuts d'une société anonyme à constituer:

**Art. 1<sup>er</sup>.** Il est constitué par les présentes entre les comparants et tous ceux qui deviendront propriétaires des actions ci-après créées une société anonyme luxembourgeoise sous la dénomination de NJA S.A.

**Art. 2.** La société est constituée pour une durée illimitée.

**Art. 3.** Le siège de la société est établi à Luxembourg.

Par simple décision du conseil d'administration, la société pourra établir des filiales, succursales, agences ou sièges administratifs aussi bien dans le Grand-Duché de Luxembourg qu'à l'étranger.

Sans préjudice des règles du droit commun en matière de résiliation contractuelle, au cas où le siège de la société est établi par contrat avec des tiers, le siège de la société pourra être transféré sur simple décision du conseil d'administration à tout autre endroit de la commune du siège. Le siège social pourra être transféré dans toute autre localité du pays par décision de l'assemblée.

Lorsque des événements extraordinaires d'ordre politique, économique ou social, de nature à compromettre l'activité normale au siège social ou la communication aisée de ce siège avec l'étranger, se sont produits ou seront imminents, le siège social pourra être transféré provisoirement à l'étranger jusqu'à cessation complète de ces circonstances anormales, sans que toutefois cette mesure puisse avoir d'effet sur la nationalité de la société, laquelle, nonobstant ce transfert provisoire du siège, restera luxembourgeoise.

Pareille déclaration de transfert du siège social sera faite et portée à la connaissance des tiers par l'un des organes exécutifs de la société ayant qualité de l'engager pour les actes de gestion courante et journalière.

**Art. 4.** La société a pour objet toutes prises de participations, sous quelque forme que ce soit, dans d'autres entreprises luxembourgeoises ou étrangères, la gestion ainsi que la mise en valeur de ces participations.

La société pourra particulièrement employer ses fonds à la création, à la gestion, à la mise en valeur et à la liquidation d'un porte-feuille se composant de tous titres et valeurs mobilières de toute origine, participer à la création, au développement et au contrôle de toute entreprise, d'acquiescer par voie de participation, d'apport, de souscription, de prise ferme ou d'option, d'achat, de négociation et de toute autre manière, tous titres et droits et les aliéner par vente, échange ou encore autrement; la société pourra octroyer aux entreprises auxquelles elle s'intéresse, tous concours, prêts, avances ou garanties.

La société pourra encore effectuer toutes opérations commerciales, industrielles et financières susceptibles de favoriser l'accomplissement des activités décrites ci-dessus.

**Art. 5.** Le capital souscrit de la société est fixé à quatre-vingt-quinze mille euros (95.000,- EUR), représenté par neuf mille cinq cents (9.500) actions, chacune d'une valeur nominale de dix euros (10,- EUR).

Les actions sont nominatives ou au porteur, au choix de l'actionnaire.

Le capital autorisé et le capital souscrit de la société peuvent être augmentés ou réduits par décision de l'assemblée générale des actionnaires statuant comme en matière de modification des statuts.

La société peut, dans la mesure où, et aux conditions auxquelles la loi le permet, racheter ses propres actions.

**Art. 6.** La société est administrée par un conseil composé de trois membres au moins et qui élit un président dans son sein. Les administrateurs sont nommés pour un terme n'excédant pas six années.

**Art. 7.** Le conseil d'administration est investi des pouvoirs les plus étendus pour gérer les affaires sociales et faire tous les actes de disposition et d'administration qui rentrent dans l'objet social, et tout ce qui n'est pas réservé à l'assemblée générale par les présents statuts ou par la loi, est de sa compétence. Il peut notamment compromettre, transiger, consentir tous désistements et mainlevées avec ou sans paiement.

Le conseil d'administration peut procéder à un versement d'acomptes sur dividendes aux conditions et suivant les modalités fixées par la loi.

Le conseil d'administration peut déléguer tout ou partie de la gestion journalière des affaires de la société, ainsi que la représentation de la société en ce qui concerne cette gestion à un ou plusieurs administrateurs, directeurs, gérants et/ou agents, associés ou non-associés.

La première personne à qui sera déléguée la gestion journalière peut être nommée par la première assemblée générale des actionnaires.

La société se trouve engagée, soit par la signature collective de deux administrateurs, soit par la signature individuelle de la personne à ce déléguée par le conseil.

**Art. 8.** Les actions judiciaires, tant en demandant qu'en défendant, seront suivies au nom de la société par un membre du conseil ou la personne à ce déléguée par le conseil.

**Art. 9.** La surveillance de la société est confiée à un ou plusieurs commissaires. Ils sont nommés pour un terme n'excédant pas six années.

**Art. 10.** L'année sociale commence le 1<sup>er</sup> janvier et finit le 31 décembre.

**Art. 11.** L'assemblée générale annuelle se réunit de plein droit le 3<sup>ème</sup> lundi du mois d'avril à 9.00 heures au siège social ou à tout autre endroit à désigner par les avis de convocation.

Si ce jour est un jour férié légal, l'assemblée se réunira le premier jour ouvrable suivant.

**Art. 12.** Pour pouvoir assister à l'assemblée générale, les propriétaires d'actions au porteur doivent en effectuer le dépôt cinq jours francs avant la date fixée pour la réunion; tout actionnaire aura le droit de voter lui-même ou par mandataire, lequel peut ne pas être lui-même actionnaire.

**Art. 13.** L'assemblée générale a les pouvoirs les plus étendus pour faire ou ratifier tous les actes qui intéressent la société. Elle décide de l'affectation et de la distribution du bénéfice net.

L'assemblée générale peut décider que les bénéfices et réserves distribuables seront affectés à l'amortissement du capital sans que le capital exprimé soit réduit.

**Art. 14.** Pour tous les points non réglés aux présents statuts, les parties se soumettent aux dispositions de la loi du 10 août 1915 et aux lois modificatives.

#### *Dispositions transitoires*

1) Le premier exercice social commence le jour de la constitution et se termine le 31 décembre 2004.

2) La première assemblée générale ordinaire annuelle se tiendra en 2005.

#### *Souscription*

Le capital social a été souscrit comme suit:

1.- La société de droit suisse FINACQUIS S.A., ayant son siège social à CH-6341 Baar, 38, Dorfstrasse, (Suisse), quatre mille sept cent cinquante actions, . . . . .	4.750
2.- La société de droit panaméen BESTON ENTERPRISES INC., ayant son siège social à Panama, Calle Aquilino de la Guardia, N°8, (République du Panama), quatre mille sept cent cinquante actions, . . . . .	4.750
<b>Total: neuf mille cinq cents actions, . . . . .</b>	<b>9.500</b>

Toutes ces actions ont été libérées intégralement en numéraire, de sorte que la somme de quatre-vingt-quinze mille euros (95.000,- EUR) se trouve dès-à-présent à la libre disposition de la société, ainsi qu'il en a été justifié au notaire instrumentant, qui le constate expressément.

#### *Déclaration - Evaluation - Frais*

Le notaire soussigné déclare avoir vérifié les conditions prévues par l'article vingt-six de la loi du 10 août 1915, telle que modifiée ultérieurement et en constate expressément l'accomplissement.

Le montant, au moins approximatif, des frais, dépenses, rémunérations ou charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la société ou qui sont mis à sa charge à raison de sa constitution, est évalué approximativement à la somme de deux mille euros.

*Assemblée générale extraordinaire*

Les comparants préqualifiés, représentant la totalité du capital souscrit, se considérant comme dûment convoqués, se sont ensuite constitués en assemblée générale extraordinaire.

Après avoir constaté que la présente assemblée est régulièrement constituée, ils ont pris à l'unanimité les résolutions suivantes:

- 1.- Le nombre des administrateurs est fixé à trois et celui des commissaires à un.
- 2.- Ont été appelés aux fonctions d'administrateurs:
  - a) Monsieur Marc Muller, expert comptable, né à Luxembourg, le 21 août 1951, demeurant professionnellement à L-1882 Luxembourg, 3A, rue Guillaume Kroll;
  - b) Madame Pascale Loewen, employée privée, née à Luxembourg, le 19 septembre 1965, demeurant professionnellement à L-1882 Luxembourg, 3A, rue Guillaume Kroll;
  - c) Monsieur Jean-Marc Faber, expert-comptable, né à Luxembourg, le 7 avril 1966, demeurant professionnellement à L-2146 Luxembourg, 63-65, rue de Merl.
- 3.- A été appelée aux fonctions de commissaire aux comptes:  
La société anonyme KLOPP & BOUR CONSEILS S.A., avec siège social à L-1882 Luxembourg, 3A, rue Guillaume Kroll, (R.C. Luxembourg section B numéro 95.849).
- 4.- Le siège de la société est établi à L-1882 Luxembourg, 3A, rue Guillaume Kroll.
- 5.- La durée du mandat des administrateurs et du commissaire aux comptes été fixée à six ans.
- 6.- L'assemblée donne pouvoir au conseil d'administration de nommer un ou plusieurs de ses membres à la fonction d'administrateur-délégué.

*Déclaration*

Le notaire soussigné qui comprend et parle l'anglais, constate par les présentes qu'à la requête de la mandataire les présents statuts sont rédigés en anglais suivis d'une traduction française; à la requête de la même mandataire et en cas de divergences entre les textes anglais et français, la version anglaise fera foi.

Dont acte, fait et passée à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée à la mandataire, ès-qualités, connue du notaire par ses nom, prénom usuel, état et demeure, elle a signé avec Nous notaire le présent acte.

Signé: H. Heinz, J. Seckler.

Enregistré à Grevenmacher, le 13 janvier 2004, vol. 525, fol. 71, case 7. – Reçu 950 euros.

Le Receveur (signé): G. Schlink.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Junglinster, le 8 janvier 2004.

J. Seckler.

(034689.3/231/261) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 mai 2004.

---

**C.E.F.I. S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2132 Luxembourg, 28, avenue Marie-Thérèse.  
R. C. Luxembourg B 43.312.

*Extrait des résolutions de l'assemblée générale ordinaire tenue extraordinairement le 19 mars 2004*

Nonobstant la perte nette totale au 31 décembre 2003, dépassant 100 % du capital et conformément à l'article 100 de la loi du 10 août 1915, les actionnaires ont décidé, à l'unanimité, la continuation des activités de la société.

*Pour la société*

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 31 mars 2004, réf. LSO-AO06668. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(034288.2//13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 avril 2004.

---

**C.E.F.I. S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2132 Luxembourg, 28, avenue Marie-Thérèse.  
R. C. Luxembourg B 43.312.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 31 mars 2004, réf. LSO-AO06670, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 avril 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(034286.3/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 avril 2004.

---

**WP LUXCO III, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Registered office: L-1150 Luxembourg, 287-289, route d'Arlon.  
R. C. Luxembourg B 87.399.

In the year two thousand and four, on the twenty-eighth day of April.  
Before Maître Jean-Joseph Wagner, notary, residing in Sanem (Grand Duchy of Luxembourg);

There appeared:

The undersigned WP LUXCO II, S.à r.l., a company incorporated and existing under the laws of Luxembourg, and having its registered office at 287-289, Route d'Arlon, L-1150 Luxembourg, being the sole shareholder of WP LUXCO III, a société à responsabilité limitée, with registered office at 7, Parc d'Activité Syrdall, L-5365 Munsbach, Luxembourg, registered with the trade and companies' register of Luxembourg under section B number B 87.399, incorporated pursuant to a deed of the undersigned notary, on 15 May 2002, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, of 27 July 2002, number 1138.

The articles of incorporation have been amended for the last time pursuant to a deed of the undersigned notary on 4 February 2004, not yet published in the Mémorial C, duly represented by Mrs Ute Bräuer, maître en droit, residing in Luxembourg, by virtue of a proxy given on 27 April 2004, in New York (USA), which proxy, after having been signed ne varietur by the proxy-holder and the undersigned notary, shall remain attached to the present deed in order to be registered therewith.

The appearing party representing the entire share capital has resolved upon the following agenda:

*Agenda:*

1. Transfer of the registered office of the Company to Luxembourg
2. Subsequent amendment of article 5 first sentence of the articles of incorporation as follows:

**Art. 5.- first sentence:**

«The registered office of the Company is established in Luxembourg.»

3. Miscellaneous

and has taken the following resolutions:

*First Resolution*

The sole partner decides to transfer the registered office of the Company, with effect as of the date hereof, to the following address: 287-289, Route d'Arlon, L-1150 Luxembourg.

*Second Resolution*

As a consequence of the above-mentioned transfer of the registered office, article 5 first sentence of the articles of incorporation is modified and now reads as follows:

**Art. 5.- First sentence:**

«The registered office of the Company is established in Luxembourg.»

Whereof the present deed is drawn up in Luxembourg on the day stated at the beginning of this document.

The undersigned notary who speaks and understands English, states herewith that upon request of the appearing person, the present deed is worded in English, followed by a French version; upon request of the appearing person and in case of divergences between the English and the French text, the English version will be prevailing.

The document having been read to the person appearing known to the notary by her name, first name, civil status and residence, this person signed together with the notary the present deed.

**Suit la traduction française du texte qui précède:**

L'an deux mille quatre, le vingt-huit avril.

Par devant Maître Jean-Joseph Wagner, notaire de résidence à Sanem (Grand-Duché de Luxembourg);

a comparu:

La soussignée WP LUXCO II, S.à r.l. , une société constituée et régie selon les lois de l'Etat de Luxembourg, et ayant son siège social au 287-289, Route d'Arlon, L-1150 Luxembourg,

étant le seul associé de WP LUXCO III , une société à responsabilité limitée, ayant son siège social à 7, Parc d'Activité Syrdall, L-5365 Munsbach, Luxembourg, inscrite au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, numéro B 87.399, constituée suivant acte du notaire soussigné, en date du 15 mai 2002, publié au Mémorial C Recueil des Sociétés et Associations du 27 juillet 2002, numéro 1138.

Les statuts de la Société ont été modifiés pour la dernière fois suivant acte du notaire soussigné, en date du 4 février 2004, non encore publié au Mémorial C,

ici représenté par Madame Ute Bräuer, maître en droit, demeurant à Luxembourg, en vertu d'une procuration sous sein privé donnée le 27 avril 2004, à New York (USA).

La procuration signée ne varietur par la comparante et par le notaire soussigné restera annexée au présent acte pour être soumise avec lui aux formalités de l'enregistrement.

Laquelle comparante, représentant l'intégralité du capital social, a délibéré sur l'ordre du jour suivant:

*Ordre du jour:*

1. Transfert du siège social de la société à Luxembourg.
2. Modification subséquente de la première phrase de l'article 5 des statuts de la Société, qui aura désormais la teneur suivante:

**Art. 5.- Première phrase:**

«Le siège social est établi à Luxembourg »

## 3. Divers

et a pris les résolutions suivantes:

*Première résolution*

Le seul associé décide de transférer le siège social de la société avec effet à ce jour à l'adresse suivante:  
287-289, Route d'Arlon, L-1150 Luxembourg.

*Deuxième résolution*

En conséquence de ce transfert de siège social, la première phrase de l'article 5 est modifiée et aura désormais la teneur suivante:

**Art. 5.- Première phrase:**

«Le siège social est établi à Luxembourg.»

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, même date qu'en tête.

Le notaire soussigné qui comprend et parle l'anglais, constate que sur demande de la comparante, le présent acte est rédigé en langue anglaise suivi d'une version française; sur demande de la même comparante et en cas de divergences entre le texte français et le texte anglais, ce dernier fait foi.

Et après lecture faite et interprétation donnée à la comparante, connue du notaire instrumentant par ses nom, prénom usuel, état et demeure, la comparante a signé avec le notaire le présent acte.

Signé: U. Bräuer, J.J. Wagner.

Enregistré à Esch-sur-Alzette, le 28 avril 2004, vol. 885, fol. 20, case 3. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): Ries.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Belvaux, le 29 avril 2004.

J.-J. Wagner.

(034324.3/239/87) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 avril 2004.

---

**WP LUXCO III, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: Luxembourg.

R. C. Luxembourg B 87.399.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 avril 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Belvaux, le 29 avril 2004.

J.-J. Wagner

(034326.3/239/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 avril 2004.

---

**CEREP MONTRouGE, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-1471 Luxembourg, 400, route d'Esch.

R. C. Luxembourg B 89.636.

Suite à la résolution du gérant unique prise le 31 décembre 2003, il résulte que:

- Le siège social de la société a été transféré du 400 route d'Esch, L-1471 Luxembourg au 30 Boulevard Royal, L-2449 Luxembourg avec effet immédiat.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Fait et signé à Luxembourg, le 7 avril 2004.

Signature.

Enregistré à Luxembourg, le 8 avril 2004, réf. LSO-AP01380. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(034178.3/1026/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 avril 2004.

---

**AIR FINANCE HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.**

Siège social: L-2520 Luxembourg, 33, allée Scheffer.

R. C. Luxembourg B 58.264.

Les comptes annuels au 31 décembre 2002, enregistrés à Luxembourg, le 27 avril 2004, réf. LSO-AP04536, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 avril 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 30 avril 2004.

Pour le Conseil d'Administration

Signature

(034579.3/1051/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 avril 2004.

---

**ALARO S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1724 Luxembourg, 19-21, boulevard du Prince Henri.  
R. C. Luxembourg B 74.174.

L'an deux mille quatre, le trente et un mars.

Par-devant Maître Jacques Delvaux, notaire de résidence à Luxembourg-Ville, Grand-Duché de Luxembourg, soussigné.

S'est réunie l'assemblée générale extraordinaire de la société anonyme luxembourgeoise, dénommée ALARO S.A., avec siège social à Luxembourg, 19-21, bld du Prince Henri, inscrite au R.C.S. Luxembourg sous la section B et le numéro 74.174,

constituée par acte du notaire soussigné en date du 2 février 2000, publié au Mémorial C de 2000, page 16781, et les statuts ont été modifiés à plusieurs reprises et pour la dernière fois par acte du notaire Paul Bettingen de Niederanven en date du 27 avril 2001, publié au Mémorial C de 2001, page 50534.

L'assemblée est présidée par Madame Emanuela Brero, employée privée, 19/21 bld du Prince Henri, Luxembourg.

Monsieur le Président désigne comme secrétaire Monsieur Lorenzo Patrassi, employé privé, 19/21 bld du Prince Henri, Luxembourg.

L'assemblée appelle aux fonctions de scrutateur Madame Candice De Boni, employée privée, 19/21 bld du Prince Henri, Luxembourg.

Le bureau ainsi constitué dresse la liste de présence, laquelle après avoir été signée par tous les actionnaires présents et les porteurs des procurations des actionnaires représentés, ainsi que par les membres du bureau et le notaire instrumentant, restera annexée à la présente minute avec laquelle elle sera soumise aux formalités de l'enregistrement.

Resteront pareillement annexées au présent acte les procurations des actionnaires représentés.

Monsieur le Président déclare et demande au notaire d'acter ce qui suit:

I.- Suivant la liste de présence, tous les actionnaires représentant l'intégralité du capital social de la société de EUR 26.525.000, sont présents ou dûment représentés à la présente assemblée, laquelle peut dès lors valablement délibérer et décider sur tous les points figurant à l'ordre du jour sans convocation préalable.

II.- Que l'ordre du jour de la présente assemblée est le suivant:

*Ordre du jour:*

1. Décision de mise en liquidation volontaire de la société.
2. Nominations d'un ou plusieurs liquidateurs et détermination de leurs pouvoirs.
3. Divers.

L'assemblée des actionnaires ayant approuvé les déclarations du président, et se considérant comme dûment constituée et convoquée, a délibéré et pris par vote séparé et unanime les résolutions suivantes:

*Première résolution*

L'assemblée décide la mise en liquidation de la société avec effet à partir de ce jour.

*Deuxième résolution*

A été nommé liquidateur, MONTBRUN (REVISION), S.à r.l., 5, bld de la Foire, Luxembourg.

Le liquidateur prénommé a la mission de réaliser tout l'actif de la société et apurer le passif.

Dans l'exercice de sa mission, le liquidateur est dispensé de dresser un inventaire et il peut se référer aux écritures de la société. Le liquidateur pourra sous sa seule responsabilité, pour des opérations spéciales et déterminées, déléguer tout ou partie de ses pouvoirs à un ou plusieurs mandataires. Le liquidateur pourra engager la société en liquidation sous sa seule signature et sans limitation.

Il dispose de tous les pouvoirs tels que prévus à l'article 144 de la loi sur les sociétés commerciales, ainsi que de tous les pouvoirs stipulés à l'article 145 de ladite loi, sans avoir besoin d'être préalablement autorisés par l'assemblée générale des associés.

*Clôture*

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, et plus personne ne demandant la parole, le président lève la séance.

*Frais*

Le montant des frais, coûts, honoraires et charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la société aux résolutions prises à la présente assemblée, est estimé à approximativement EUR 1.750,-.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, tous connus du notaire instrumentant par noms, prénoms usuels, états et demeures, les comparants ont signé avec Nous, notaire le présent acte.

Signé: E. Brero, L. Patrassi, C. De Boni, J. Delvaux.

Enregistré à Luxembourg, le 2 avril 2004, vol. 143S, fol. 11, case 10. – Reçu 12 euros.

*Le Receveur (signé):* Muller.

Pour copie conforme, délivrée, sur papier libre, à la demande de la société prénommée, aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 29 avril 2004.

J. Delvaux.

(034624.3/208/61) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 mai 2004.

**FINANCIERE LELOCLE S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2449 Luxembourg, 8, boulevard Royal.

R. C. Luxembourg B 57.430.

L'an deux mille trois, le vingt-cinq septembre.

Par-devant Maître Henri Hellinckx, notaire, résidant à Mersch (Luxembourg).

S'est réunie l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société anonyme FINANCIERE LELOCLE S.A., ayant son siège social à L-2449 Luxembourg, 8, boulevard Royal, constituée suivant acte reçu par Maître Gérard Lecuit, alors notaire de résidence à Hesperange, en date du 5 décembre 1996, publié au Mémorial C numéro 142 du 24 mars 1997, et dont les statuts ont été modifiés en dernier lieu suivant acte reçu sous seing privé en date du 17 février 1999, publié au Mémorial C numéro 460 du 17 juin 1999.

L'assemblée est ouverte sous la présidence de Madame Luisella Moreschi, licenciée en sciences économiques appliquées, demeurant à Luxembourg.

La présidente désigne comme secrétaire Madame Solange Wolter-Schieres, employée privée, demeurant à Schouweiler.

L'assemblée choisit comme scrutateur Madame Rita Biltgen, employée privée, demeurant à Luxembourg.

La présidente déclare et prie le notaire instrumentant d'acter:

I.- Que les actionnaires présents ou représentés ainsi que le nombre d'actions qu'ils détiennent sont renseignés sur une liste de présence signée par le président, le secrétaire, le scrutateur et le notaire instrumentant. Ladite liste de présence ainsi que les procurations resteront annexées au présent acte pour être soumises avec lui aux formalités de l'enregistrement.

II.- Qu'il appert de cette liste de présence que toutes les deux mille (2.000) actions représentant l'intégralité du capital social, sont présentes ou représentées à la présente assemblée générale extraordinaire, de sorte que l'assemblée peut décider valablement sur tous les points portés à l'ordre du jour, les actionnaires présents ou représentés se reconnaissant dûment convoqués et déclarant par ailleurs avoir eu connaissance de l'ordre du jour qui leur a été communiqué au préalable.

III.- Que l'ordre du jour de la présente assemblée est le suivant:

1.- Libération intégrale du capital social.

2.- Changement de la nationalité et transfert du siège social de la Société du Grand-Duché de Luxembourg à Road Town Tortola, Iles Vierges Britanniques, décision à prendre à l'unanimité des actionnaires, conformément à l'article 67-1 (1) de la loi du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales. Adoption par la société de la nationalité des Iles Vierges Britanniques, le changement de nationalité et le transfert du siège ne donnant lieu, ni légalement, ni fiscalement à la dissolution ni à la constitution d'une nouvelle société, le tout sous condition suspensive de l'inscription de la société au Registre des Sociétés à Road Town Tortola.

3.- Décision de conférer à Madame Luisella Moreschi, licenciée en sciences économiques appliquées, demeurant à Luxembourg, tous les pouvoirs pour faire opérer la radiation de la société du Registre de Commerce et des Sociétés à Luxembourg, sur base d'un certificat d'inscription au Registre des Sociétés à Road Town Tortola.

4.- Approbation du bilan et du compte des pertes et profits.

5.- Acceptation de la démission des administrateurs et du commissaire avec effet au jour de la radiation de la société au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg.

6.- Décharge aux administrateurs et au commissaire pour l'exercice de leurs fonctions jusqu'au jour de la radiation de la société au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg.

7.- Divers.

*Exposé préliminaire*

La Présidente a exposé à l'assemblée générale ce qui suit:

Que lors de l'acte de constitution de la société anonyme FINANCIERE LELOCLE S.A., prédésignée toutes les deux mille (2.000) actions souscrites par les actionnaires, avaient été libérées seulement à concurrence de vingt-cinq pour cent (25%), soit à concurrence de deux cent cinquante-huit mille deux cent vingt-huit euros et vingt-cinq cents (EUR 258.228,25).

Ensuite l'assemblée aborde l'ordre du jour et, après en avoir délibéré, prend à l'unanimité les résolutions suivantes:

*Première résolution*

L'assemblée constate qu'en date du 6 mars 2003, ces mêmes actions ont été libérées en numéraire par les mêmes actionnaires, à concurrence des soixante-quinze pour cent (75%) restants, soit un montant supplémentaire de sept cent soixante-quatorze mille six cent quatre-vingt-quatre euros et soixante-quinze cents (EUR 774.684,75), ainsi qu'il en a été justifié au notaire instrumentant par les pièces justificatives de libération.

La comparante, agissant en sa susdite qualité, déclare en outre, que suite à cette libération supplémentaire, les deux mille (2.000) actions sans désignation de valeur nominale chacune et représentant l'intégralité du capital social, sont dorénavant entièrement libérées, et peuvent être converties par conséquent et au choix du propriétaire en titres au porteur.

*Deuxième résolution*

L'assemblée décide de transférer le siège social, administratif et le siège de direction effective du Grand-Duché de Luxembourg à Road Town Tortola, Iles Vierges Britanniques, et de faire adopter par la société la nationalité de Road Town, Tortola, sans toutefois que ce changement de nationalité et transfert de siège donne lieu, ni légalement, ni fisca-

lement à la constitution d'une nouvelle entité juridique, et le tout sous la condition suspensive de l'inscription de la société au Registre des Sociétés à Road Town, Tortola.

L'assemblée constate que cette résolution a été prise en conformité avec l'article 67-1 (1) de la loi luxembourgeoise sur les sociétés commerciales et que les droits d'apport ont été payés au Grand-Duché de Luxembourg, à la date du 6 décembre 1996.

*Troisième résolution*

L'assemblée décide que le nouveau siège social de la société à Road Town, Tortola, sera fixé à l'adresse suivante: «3rd Floor, Geneva Place, Waterfront Drive, Road Town, Tortola, Iles Vierges Britanniques.»

*Quatrième résolution*

L'assemblée décide d'approuver les bilan et compte de pertes et profits arrêtés au 25 septembre 2003.

*Cinquième résolution*

L'assemblée décide d'accepter la démission de tous les administrateurs et commissaire aux comptes de la société actuellement en fonction et de leur accorder pleine et entière décharge pour l'exécution de leurs mandats respectifs et ceci seulement avec effet au jour de la radiation de la société au Registre de Commerce et des Sociétés de et à Luxembourg.

*Sixième résolution*

L'assemblée décide de conférer tous pouvoirs généralement quelconques à Madame Luisella Moreschi, licenciée en sciences économiques appliquées, demeurant à Luxembourg, à l'effet de parvenir à la radiation de l'inscription de la société au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg, sur base d'un certificat d'inscription requis à Road Town, Tortola et des actes y afférents et de faire toutes démarches, réquisitions, déclarations et délégations y relatives.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture et interprétation donnée par le notaire, les comparants prémentionnés ont signé avec le notaire instrumentant le présent acte.

Signé: L. Moreschi, S. Schieres, R. Biltgen, H. Hellinckx.

Enregistré à Mersch, le 6 octobre 2003, vol. 425, fol. 50, case 12.– Reçu 12 euros.

*Le Receveur (signé): A. Muller.*

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Mersch, le 7 novembre 2003.

H. Hellinckx.

(034398.3/242/94) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 avril 2004.

---

**WENN S.C., Société Civile.**

Siège social: L-1466 Luxembourg, 4, rue Jean Engling.

Il est porté à la connaissance de tous, que la société a déménagé au 4, rue Jean Engling, L-1466 Luxembourg.

Luxembourg, le 5 avril 2004.

A. Wolff.

Enregistré à Luxembourg, le 26 avril 2004, réf. LSO-AP04316. – Reçu 14 euros.

*Le Receveur (signé): D. Hartmann.*

(034232.3/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 avril 2004.

---

**FOOD CONCEPT INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2230 Luxembourg, 23, rue du Fort Neipperg.

R. C. Luxembourg B 63.348.

La société FOOD CONCEPT INTERNATIONAL S.A. confirme la conservation inchangée de son siège social au 16, rue de Nassau, L-2213 Luxembourg, et ce depuis le 30 janvier 2001.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

A.T.T.C. MANAGEMENT, S.à r.l. / A.T.T.C. DIRECTORS, S.à r.l.

*Administrateur / Administrateur*

A.T.T.C. S.A. / A.T.T.C. S.A.

*Gérant / Gérant*

J.P. Van Keymeulen / J.P. Van Keymeulen

*Administrateur-délégué / Administrateur-délégué*

Enregistré à Luxembourg, le 28 avril 2004, réf. LSO-AP05084. – Reçu 14 euros.

*Le Receveur (signé): Signature.*

(034464.3/813/17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 avril 2004.

---



**WEIMERSKIRCH, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: L-2163 Luxembourg, 3, avenue Monterey.

R. C. Luxembourg B 98.915.

L'an deux mille quatre, le deux avril.

Par-devant Maître Henri Hellinckx, notaire de résidence à Luxembourg,

Ont comparu:

1) Monsieur François Giberyen, cafetier, demeurant à L-2163 Luxembourg, 11A, avenue Monterey, né le 13 juillet 1948 à Luxembourg,

2) Madame Tetyana Baranova, sans profession, demeurant à L-2163 Luxembourg, 11A, avenue Monterey, née le 11 mai 1978 à Nikolaev, Ukraine.

Lesquels comparants, agissant en leur qualité de seuls associés de la société WEIMERSKIRCH, S.à r.l., avec siège social à Luxembourg, 3, avenue Monterey, constituée suivant acte reçu par le notaire soussigné, en date du 14 janvier 2004, déclarent se réunir en assemblée générale extraordinaire et ont requis le notaire instrumentant d'acter les résolutions suivantes:

*Première résolution*

L'Assemblée accepte la démission de Monsieur Didier Caveglia, cuisinier, né à F-Metz, le 6 janvier 1979, demeurant à L-2643 Howald, 26, Ceinture des Rosiers, de sa fonction de gérant et lui donne décharge.

*Deuxième résolution*

L'Assemblée décide de nommer comme nouveau gérant pour une durée indéterminée:

Monsieur Jean-Michel Juventy, demeurant à L-8069 Mamer, 6, rue Wiesseck, né à Champégnny/Marne, le 25 mars 1969.

Il a le pouvoir pour agir au nom de la Société en toutes circonstances avec la co-signature de l'associé M. François Giberyen.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, ceux-ci ont signé avec le notaire le présent acte.

Signé: F. Giberyen, T. Baranova et H. Hellinckx.

Enregistré à Mersch, le 8 avril 2004, vol. 427, fol. 41, case 7. – Reçu 12 euros.

*Le Receveur (signé): A. Muller.*

Pour copie conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Mersch, le 27 avril 2004.

H. Hellinckx.

(034768.3/242/32) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 3 mai 2004.

**IIG HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.**

Siège social: L-2213 Luxembourg, 16, rue de Nassau.

R. C. Luxembourg B 54.583.

La société IIG HOLDING S.A. confirme la conservation inchangée de son siège social au 16, rue de Nassau, L-2213 Luxembourg, et ce depuis le 15 janvier 2000.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

A.T.T.C. MANAGEMENT, S.à r.l. / A.T.T.C. DIRECTORS, S.à r.l.

*Administrateur / Administrateur*

A.T.T.C. S.A. / A.T.T.C. S.A.

*Gérant / Gérant*

J.P. Van Keymeulen / J.P. Van Keymeulen

*Administrateur-délégué / Administrateur-délégué*

Enregistré à Luxembourg, le 28 avril 2004, réf. LSO-AP05093. – Reçu 14 euros.

*Le Receveur (signé): Signature.*

(034471.3/813/17) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 avril 2004.

**AIR FINANCE HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.**

Siège social: L-2520 Luxembourg, 33, allée Scheffer.

R. C. Luxembourg B 58.264.

Les comptes annuels au 31 décembre 2001, enregistrés à Luxembourg, le 27 avril 2004, réf. LSO-AP04537, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 avril 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 30 avril 2004.

*Pour le Conseil d'Administration*

Signature

(034581.3/1051/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 avril 2004.

**YANNICK, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Siège social: Luxembourg, 30, rue des Capucins.  
R. C. Luxembourg B 27.500.

*Cession de parts suite à l'acte du 26 février 2004*

Madame Lyne Jung (ci-avant dénommée Magdelayne Jauvert), gérante de sociétés, née à Bougie le 1<sup>er</sup> février 1941, demeurant professionnellement à L-8031 Strassen, 46 rue de la Libération

déclare céder par les présentes les 875 parts sociales qu'elle détient dans la YANNICK, S.à r.l., (RC B n° 27.500) avec siège à Luxembourg, 30, rue des Capucins, constituée suivant acte notarié en date du 11 février 1988, publié au Mémorial C n° 128 du 16 mai 1988

à Madame Fatima Tiatouchine, commerçante, née le 4 juin 1969 à F-Hayange, demeurant à L-7232 Bereldange, 6, rue des Jardins, laquelle accepte.

La cession de parts a eu lieu au prix de douze mille cinq cents euros (EUR 12.500,-),

Madame Lyne Jung reconnaît avoir reçu la prédite somme en date du 26 février 2004 et accorde bonne et valable quittance.

Luxembourg, le 15 mars 2004.

Signatures.

Enregistré à Luxembourg, le 1er avril 2004, réf. LSO-AP00168. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(033889.3/207/20) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 avril 2004.

**FLY-TECH S.A., Société Anonyme.**

Siège social: Luxembourg, 11, boulevard du Prince Henri.  
R. C. Luxembourg B 60.673.

*Extrait des résolutions prises lors de l'assemblée générale ordinaire tenue extraordinairement le 31 mars 2004*

Sont nommés administrateurs, leurs mandats prenant fin lors de l'assemblée générale ordinaire statuant sur les comptes annuels au 31 décembre 2009:

- Monsieur Richard Alvarez, demeurant 17, rue Mousse Diop, B.P. 437, Dakar, Sénégal, administrateur-délégué.

- Madame Hélène Jeanine de Groot, demeurant 17, rue Mousse Diop, B.P. 437, Dakar, Sénégal, administrateur-délégué.

- Madame Nadine Alvarez, demeurant 19bis, rue Louis Gillain, F-27300 Bernay, France.

Est nommé commissaire aux comptes, son mandat prenant fin lors de l'assemblée générale ordinaire statuant sur les comptes annuels au 31 décembre 2009:

- BDO COMPAGNIE FIDUCIAIRE, 5, boulevard de la Foire, L-1528 Luxembourg.

Luxembourg, le 27 avril 2004.

Pour extrait conforme

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 28 avril 2004, réf. LSO-AP04896. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(034356.3/534/21) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 avril 2004.

**RUBRA HOLDING S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1219 Luxembourg, 17, rue Beaumont.  
R. C. Luxembourg B 58.012.

**DISSOLUTION***Extrait*

Il résulte d'un acte de dissolution de société reçu par Maître Jean Seckler, notaire de résidence à Junglinster, en date du 14 avril 2004, enregistré à Grevenmacher, le 27 avril 2004, vol. 526, fol. 73, case 8;

I.- Que la société anonyme RUBRA HOLDING S.A., ayant son siège social à L-1219 Luxembourg, 17, rue Beaumont, R.C.S. Luxembourg section B numéro 58.012, a été constituée suivant acte reçu par Maître Camille Hellinckx, alors notaire de résidence à Luxembourg, en date du 16 janvier 1997, publié au Mémorial C numéro 253 du 26 mai 1997.

II.- Que sa mandante est devenue propriétaire de toutes les actions de la susdite société anonyme RUBRA HOLDING S.A.,

qu'en tant qu'actionnaire unique sa mandante déclare expressément procéder à la dissolution de la susdite société anonyme RUBRA HOLDING S.A.

III.- Que les livres et documents de la société dissoute seront conservés pendant cinq ans à l'ancien siège de la société.

Pour extrait conforme, délivré aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Junglinster, le 29 avril 2004.

J. Seckler.

(034374.3/231/20) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 avril 2004.

**COLEX INVESTMENTS S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2213 Luxembourg, 16, rue de Nassau.  
R. C. Luxembourg B 61.235.

La société COLEX INVESTMENTS S.A. confirme la conservation inchangée de son siège social au 16 rue de Nassau, L-2213 Luxembourg, et ce depuis le 15 janvier 2000.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

A.T.T.C. MANAGEMENT, S.à r.l.

*Administrateur*

A.T.T.C. S.A.

*Gérant*

J.P. Van Keymeulen

*Administrateur-délégué*

A.T.T.C. DIRECTORS, S.à r.l.

*Administrateur*

A.T.T.C. S.A.

*Gérant*

J.P. Van Keymeulen

*Administrateur-délégué*

Enregistré à Luxembourg, le 28 avril 2004, réf. LSO-AP05066. – Reçu 14 euros.

*Le Receveur (signé): Signature.*

(034451.3/813/23) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 avril 2004.

---

**DUISBURG REALTY INVESTMENTS I S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2213 Luxembourg, 16, rue de Nassau.  
R. C. Luxembourg B 62.616.

La société DUISBURG REALTY INVESTMENTS I S.A. confirme la conservation inchangée de son siège social au 16 rue de Nassau, L-2213 Luxembourg, et ce depuis le 15 janvier 2000.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

A.T.T.C. MANAGEMENT, S.à r.l.

*Administrateur*

A.T.T.C. S.A.

*Gérant*

J.P. Van Keymeulen

*Administrateur-délégué*

A.T.T.C. DIRECTORS, S.à r.l.

*Administrateur*

A.T.T.C. S.A.

*Gérant*

J.P. Van Keymeulen

*Administrateur-délégué*

Enregistré à Luxembourg, le 28 avril 2004, réf. LSO-AP05074. – Reçu 14 euros.

*Le Receveur (signé): Signature.*

(034454.3/813/23) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 avril 2004.

---

**DAB INVESTMENTS 2, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.**

Registered office: L-1882 Luxembourg, 5, rue Guillaume Kroll.  
R. C. Luxembourg B 81.244.

In the year two thousand and four, on the fourteenth of April.

Before us Maître Jean Seckler, notary residing at Junglinster, (Grand Duchy of Luxembourg), undersigned.

Appeared:

WOLSELEY OVERSEAS LTD, a company incorporated under the laws of England and Wales, having its registered office at Parkview 1220, Arlington Business Park, Theale, Reading RG7 4GA, England,

represented by Maître Alain Steichen, attorney-at-law, residing in Luxembourg, by virtue of a proxy given on March 24, 2004, which proxy shall be signed ne varietur by the person representing the above named person and the undersigned notary and shall remain annexed to the present deed for the purpose of registration.

The prenamed entity, WOLSELEY OVERSEAS LTD is the sole shareholder of DAB INVESTMENTS 2, S.à r.l. («the Company»), having its registered office in 5, rue Guillaume Kroll, L-1882 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, inscribed in the Luxembourg Trade and Companies Register section B number 81.244, incorporated by deed of the undersigned notary on March 7, 2001, published in the Mémorial C number 909 of October 23, 2001 and whose articles

of association of the Company have been amended by several deeds of the undersigned notary, and the latest on March 26, 2004, not yet published in the Mémorial C.

Which appearing person, acting in its above-mentioned capacities, requested the undersigned notary to draw up as follows:

The agenda of the meeting is the following:

*Agenda:*

To shorten the current accounting period to end on 31 July 2004 and to amend article 13 of the Articles of Incorporation of the Company so as it will be read as follows:

«The company's financial year runs from the first of August to the thirty-first of July of the following year».

Then, the sole shareholder takes the following resolution:

*Resolution*

The sole shareholder resolves to shorten the current accounting period to end on July 31, 2004 and to amend article 13 of the Articles of Incorporation of the Company so as it will be read as follows:

«**Art. 13.** The company's financial year runs from the first of August to the thirty-first of July of the following year».

*Expenses*

The costs, expenses, remunerations and charges, in any form whatsoever, to be borne by the Company and charged to it by reason of the present deed are estimated at seven hundred euros.

*Statement*

The undersigned notary, who understands and speaks English, states herewith that at the request of the appearing party the present deed is worded in English, followed by a French version; at the request of the same appearing party, in case of divergences between the English and the French texts, the English version will prevail.

Whereof the present notarial deed was drawn up at Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

The document having been read to the appearing person, known to the notary by his surname, Christian name, civil status and residence, the said person appearing signed together with us, the notary, the present original deed.

**Suit la version française du texte qui précède:**

L'an deux mille quatre, le quatorze avril.

Par-devant Maître Jean Seckler, notaire résidant à Junglinster, (Grand-Duché de Luxembourg), soussigné;

A comparu:

WOLSELEY OVERSEAS LTD, une société de droit anglais, ayant son siège social au Parkview 1220, Arlington Business Park, Theale, Reading RG7 4GA, England,

représentée par Maître Alain Steichen, avocat à la Cour, résidant à Luxembourg, en vertu d'une procuration spéciale donnée le 24 mars 2004, ladite procuration signée ne varietur par le mandataire et le notaire instrumentant, restera annexée au présent acte pour être enregistrée avec lui.

La société prénommée, WOLSELEY OVERSEAS LTD est l'associé unique de DAB INVESTMENTS 2, S.à r.l. (la «Société»),

ayant son siège social au 5, rue Guillaume Kroll, L-1882 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg section B numéro 81.244, constituée suivant acte du notaire instrumentant en date du 7 mars 2001, publié au Mémorial C numéro 909 du 23 octobre 2001, et dont les statuts de la Société ont été modifiés à plusieurs reprises par des actes du notaire soussigné et, pour la dernière fois, le 26 mars 2004, non encore publié au Mémorial C.

Lequel comparant, ès-qualité qu'il agit, a requis le notaire instrumentaire de documenter ce qui suit:

L'ordre du jour de l'assemblée est conçu comme suit:

*Ordre du jour:*

Abréger l'exercice social en cours qui se terminera le 31 juillet 2004 et modifier l'article 13 des statuts de la Société pour lui donner la teneur suivante:

«L'exercice social de la société commence le 1<sup>er</sup> août et se termine le 31 juillet de l'année suivante.»

L'associé unique a ensuite pris la résolution suivante:

*Résolution*

L'associé unique a décidé d'abréger l'exercice social en cours qui se terminera le 31 juillet 2004 et de modifier l'article 13 des statuts de la Société pour lui donner la teneur suivante:

«**Art. 13.** L'exercice social de la société commence le 1<sup>er</sup> août et se termine le 31 juillet de l'année suivante.»

*Frais*

Le montant des frais, dépenses, rémunérations ou charges sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la Société ou qui sont mis à sa charge en raison du présent acte s'élève à approximativement à sept cents euros.

*Constatation*

Le notaire soussigné qui comprend et parle l'anglais, constate par les présentes qu'à la requête de la personne comparante, le présent acte est rédigé en anglais suivi d'une version française, à la requête de la même personne et en cas de divergences entre les textes anglais et français, la version anglaise fera foi.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation données à la personne comparante, connue du notaire par nom, prénom, état et demeure, elle a signé avec le notaire le présent acte.

Signé: A. Steichen, J. Seckler.

Enregistré à Grevenmacher, le 27 avril 2004, vol. 526, fol. 73, case 11. – Reçu 12 euros.

*Le Receveur (signé): G. Schlink.*

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Junglinster, le 29 avril 2004.

J. Seckler.

(034408.3/231/85) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 avril 2004.

---

**BANDAR HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.**

Siège social: L-2213 Luxembourg, 16, rue de Nassau.

R. C. Luxembourg B 51.569.

—  
La société BANDAR HOLDING S.A. confirme la conservation inchangée de son siège social au 16 rue de Nassau, L-2213 Luxembourg, et ce depuis le 15 janvier 2000.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

A.T.T.C. MANAGEMENT, S.à r.l.

*Administrateur*

A.T.T.C. S.A.

*Gérant*

J.P. Van Keymeulen

*Administrateur-délégué*

A.T.T.C. DIRECTORS, S.à r.l.

*Administrateur*

A.T.T.C. S.A.

*Gérant*

J.P. Van Keymeulen

*Administrateur-délégué*

Enregistré à Luxembourg, le 28 avril 2004, réf. LSO-AP05065. – Reçu 14 euros.

*Le Receveur (signé): Signature.*

(034458.3/813/23) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 avril 2004.

---

**PREMICON, S.à r.l. unipersonnelle, Société à responsabilité limitée unipersonnelle.**

Siège social: L-1413 Luxembourg, 1, place J.F. Dargent.

R. C. Luxembourg B 86.412.

—  
Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 28 avril 2004, réf. LSO-AP05199, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 avril 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 28 avril 2004.

*Signature.*

(034508.3/317/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 avril 2004.

---

**NAVILIFT S.A., Société Anonyme Holding.**

Siège social: Luxembourg, 15, rue de la Chapelle.

R. C. Luxembourg B 15.158.

—  
Messieurs les actionnaires sont priés de bien vouloir assister à

**l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE**

qui se tiendra le 8 juillet 2004 à 15.00 heures à Luxembourg, au 5, boulevard de la Foire, avec l'ordre du jour suivant:

*Ordre du jour:*

1. Présentation des comptes annuels et des rapports du conseil d'administration et du commissaire aux comptes
2. Approbation des comptes annuels et affectation des résultats au 31 décembre 2003
3. Décharge à donner aux administrateurs et au commissaire aux comptes
4. Nominations statutaires
5. Transfert du siège social
6. Divers

I (03114/534/16)

*Le Conseil d'Administration.*

---

**EURINCO, EUROPE INVEST CORPORATION S.A., Société Anonyme.**

Siège social: Luxembourg, 23, avenue de la Porte-Neuve.  
R. C. Luxembourg B 51.125.

La première Assemblée Générale Statutaire convoquée pour le jeudi 17 juin 2004 à 14.00 heures n'ayant pu délibérer sur la décision à prendre quant à la poursuite de l'activité de la société, faute de quorum de présence, Mesdames et Messieurs les actionnaires sont priés d'assister à

**l'ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE**

qui se tiendra le lundi 2 août 2004 à 14.00 heures au siège social avec pour

*Ordre du jour:*

- Délibération et décision sur la dissolution éventuelle de la société conformément à l'article 100 de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales.

Pour assister ou être représentés à cette Assemblée, Mesdames et Messieurs les actionnaires sont priés de déposer leurs titres cinq jours francs avant l'Assemblée au siège social.

I (02801/755/16)

*Le Conseil d'Administration.*

---

**LABORATOIRES PHARMEDICAL S.A., Société Anonyme.**

Registered office: Luxembourg, 5, boulevard de la Foire.  
R. C. Luxembourg B 8.201.

Messrs shareholders are hereby convened to attend the

**STATUTORY GENERAL MEETING**

which is going to be held at the address of the registered office, on July 9, 2004 at 17.00 o'clock, with the following agenda:

*Agenda:*

1. Submission of the annual accounts and of the reports of the board of directors and of the statutory auditor.
2. Approval of the annual accounts and allocation of the results as at December 21, 2003.
3. Resolution to be taken according to article 100 of the law of August 10, 1915.
4. Discharge to the directors and to the statutory auditor.
5. Miscellaneous.

I (03112/534/16)

*The Board of Directors.*

---

**INTERCHARTER S.A., Société Anonyme Holding.**

Siège social: Luxembourg, 5, boulevard de la Foire.  
R. C. Luxembourg B 15.101.

Messieurs les actionnaires sont priés de bien vouloir assister à

**l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE**

qui se tiendra le 9 juillet 2004 à 11.00 heures au siège social avec l'ordre du jour suivant:

*Ordre du jour:*

1. Présentation des comptes annuels et des rapports du conseil d'administration et du commissaire aux comptes
2. Approbation des comptes annuels et affectation des résultats au 31 décembre 2003
3. Décharge à donner aux administrateurs et au commissaire aux comptes
4. Nominations statutaires
5. Divers

I (03113/534/15)

*Le Conseil d'Administration.*

---

**AGESTALUX, Société Anonyme.**

Siège social: L-1118 Luxembourg, 14, rue Aldringen.  
R. C. Luxembourg B 5.447.

Les actionnaires sont priés d'assister à

**l'ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE**

qui se tiendra au siège social 14, rue Aldringen, L-1118 Luxembourg, le 22 juillet 2004 à 11.00 heures, pour délibérer sur l'ordre du jour conçu comme suit:

*Ordre du jour:*

Délibération et décision sur la dissolution éventuelle de la société conformément à l'article 100 de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales

L'Assemblée Générale Ordinaire du 17 mai 2004 n'a pu délibérer valablement sur ce point de l'ordre du jour, le quorum requis par la loi n'étant pas atteint.

L'Assemblée Générale Extraordinaire du 22 juillet 2004 délibérera valablement quelle que soit la portion du capital représenté.

I (03363/000/17)

*Le Conseil d'Administration.*

---

**ARAMIS PARTICIPATIONS S.A., Société Anonyme Holding.**

Siège social: Luxembourg, 5, boulevard de la Foire.  
R. C. Luxembourg B 79.120.

Messieurs les actionnaires sont priés de bien vouloir assister à

**L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE**

qui se tiendra à l'adresse du siège social le 8 juillet 2004 à 14.00 heures, avec l'ordre du jour suivant:

*Ordre du jour:*

1. Présentation des comptes annuels et des rapports du conseil d'administration et du commissaire aux comptes
2. Approbation des comptes annuels et affectation des résultats au 31 décembre 2003
3. Décharge à donner aux administrateurs et au commissaire aux comptes
4. Nominations statutaires
5. Divers

I (03115/534/15)

*Le Conseil d'Administration.*

---

**ACTIO, Société d'Investissement à Capital Variable.**

Siège social: L-1470 Luxembourg, 69, route d'Esch.  
R. C. Luxembourg B 60.409.

Les actionnaires sont invités à assister à

**L'ASSEMBLEE GENERALE ANNUELLE**

qui se tiendra le 7 juillet 2004 à 11.00 heures au siège social de la société pour délibérer sur l'ordre du jour suivant:

*Ordre du jour:*

1. Rapports du Conseil d'Administration et du Réviseur d'Entreprise pour l'exercice clôturé au 31 mars 2004
2. Approbation de l'état des actifs nets et de l'état des variations des actifs nets pour l'exercice clôturé au 31 mars 2004
3. Affectation des résultats
4. Décharge à donner au Conseil d'Administration
5. Nominations statutaires
6. Divers

Les actionnaires sont informés que les points à l'ordre du jour de l'Assemblée Générale Ordinaire ne requièrent aucun quorum et que les décisions seront prises à la majorité simple des voix des actionnaires présents ou représentés.

I (03257/755/19)

*Le Conseil d'Administration.*

---

**FONDACO, Société Anonyme.**

Siège social: Luxembourg, 23, avenue de la Porte-Neuve.  
R. C. Luxembourg B 36.480.

Messieurs les actionnaires sont priés d'assister à

**L'ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE**

qui se tiendra le lundi 12 juillet 2004 à 10.00 heures au siège social avec pour

*Ordre du jour:*

- Démission des Administrateurs: Messieurs Koen Lozie, Jean Quintus,
- Quitus à donner aux Administrateurs pour la période du 1<sup>er</sup> janvier 2004 au 12 juillet 2004,
- Nomination des nouveaux Administrateurs: Monsieur Jean Wagener et Madame Paule Kettenmeyer,
- Démission du Commissaire aux Comptes: HRT REVISION, S.à r.l.,
- Quitus à lui donner pour la période du 1<sup>er</sup> janvier 2004 au 12 juillet 2004,
- Nomination du nouveau Commissaire aux Comptes: Monsieur Henri Van Schingen,
- Transfert du siège social.

Pour assister ou être représentés à cette Assemblée, Messieurs les actionnaires sont priés de déposer leurs titres cinq jours francs avant l'Assemblée au siège social.

I (03346/755/19)

*Le Conseil d'Administration.*

---

**AZABU HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.**

Siège social: L-1118 Luxembourg, 14, rue Aldringen.  
R. C. Luxembourg B 66.018.

Les actionnaires sont priés d'assister à

**l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE**

qui se tiendra au siège social 14, rue Aldringen, L-1118 Luxembourg, le 8 juillet 2004 à 10.00 heures, pour délibérer sur l'ordre du jour conçu comme suit:

*Ordre du jour:*

1. Présentation des comptes annuels, du rapport de gestion du Conseil d'Administration et du rapport du Commissaire aux Comptes
2. Approbation des comptes annuels au 31 décembre 2003
3. Affectation du résultat
4. Décharge à donner aux administrateurs et au Commissaire aux comptes
5. Nominations statutaires
6. Divers

I (03276/000/18)

*Le Conseil d'Administration.*

**INDUSTRIAL PARTNERSHIP, Aktiengesellschaft.**

Gesellschaftssitz: Luxemburg, 15, rue de la Chapelle.  
H. R. Luxemburg B 73.500.

Die Aktionäre werden hiermit zur

**ORDENTLICHEN GENERALVERSAMMLUNG**

der Gesellschaft eingeladen, die am 8. Juli 2004 um 11.00 Uhr in Luxemburg, 5, bld de la Foire, mit folgender Tagesordnung stattfindet:

*Tagesordnung:*

1. Vorlage des Jahresabschlusses und der Berichte des Verwaltungsrates und des Aufsichtskommissars
2. Genehmigung des Jahresabschlusses sowie Ergebnisuweisung per 31. Dezember 2003
3. Entlastung des Verwaltungsrates und des Aufsichtskommissars
4. Neuwahlen
5. Beschlussfassung über die Verlegung des Gesellschaftssitzes
6. Verschiedenes

I (03292/534/17)

*Der Verwaltungsrat.*

**STOLT-NIELSEN S.A., Société Anonyme.**

Registered office: L-2086 Luxembourg, 23, avenue Monterey.  
R. C. Luxembourg B 12.179.

**The ANNUAL GENERAL MEETING**

of Shareholders of STOLT NIELSEN S.A. (the «Company») will be held at the offices of SERVICES GENERAUX DE GESTION S.A., 23, avenue Monterey, L-2086 Luxembourg, on Wednesday, July 7, 2004 at 2.00 p.m. for the following purposes:

*Agenda:*

1. To approve the holding of the Annual General Meeting on July 7, 2004, in variation from the date (third Thursday in April) set forth in Article twenty-four of the Articles of Incorporation;
2. To appoint MAITLAND LUXEMBOURG S.A., Luxembourg, as Statutory Auditors («Commissaire aux Comptes») of the Company for the fiscal year ended November 30, 2003;
3. To consider (i) the Report of DELOITTE & TOUCHE S.A., Luxembourg, Independent Auditors («Réviseur d'entreprises»), on the consolidated financial statements of the Company, (ii) the Report of MAITLAND MANAGEMENT SERVICES S.A., Luxembourg, Statutory Auditors («Commissaire aux comptes»), on the unconsolidated financial statements of the Company, and (iii) the Report by the Board of Directors of the Company in respect of the financial statements of the Company for the fiscal year ended November 30, 2003;
4. To approve the unconsolidated balance sheets and statements of profit and loss of the Company for the fiscal year ended November 30, 2003;
5. To approve the consolidated balance sheets and statements of operations of the Company for the fiscal year ended November 30, 2003;
6. To discharge the Board of Directors and Statutory Auditors of the Company in respect of the proper performance of their duties for the fiscal year ended November 30, 2003;
7. In conformity with the provisions of the Luxembourg Company Law and Article five of the Company's Articles of Incorporation, to  
(i) extend the validity of the Company's authorized capital, and



(ii) approve the Report of the Board of Directors of the Company recommending, and authorizing the Board to implement the suppression of Shareholders' preemptive rights in respect of the issuance of Common Shares for cash with respect of all authorized but unissued Common shares, in particular

(a) to issue Common Shares for cash whether in a private transaction or in a public offering at such price as determined by the Board of Directors of the Company (including below market value if deemed by the Board of Directors to be in the best interest of the Company) in order to enlarge or diversify the shareholder base through the entry of new investors, and

(b) to issue, or offer to issue, Common Shares in connection with participation, financing, joint venture or other strategic proposals, strategies or projects and/or to secure financing if the Board of Directors of the Company determines same to be in the best interest of the Company (including below market value if deemed by the Board of Directors to be in the best interest of the company),

provided that no Common Shares shall be so issued pursuant to subsections (a) or (b) hereof at a price of less than seventy-five percent (75 %) of the market value determined by the average closing price for such Common Shares on the Oslo Stock Exchange (or the average closing price for American Depositary Shares (ADSs) on THE NASDAQ STOCK MARKET, INC., if applicable) for the ten most recent trading days prior to such transaction, and further provided that Common Shares shall be issued otherwise on the terms and conditions set forth in such Report, including where the issue price is less than the «stated value» of a Common Share (USD 1.00), the Board of Directors shall be authorized to proceed with any such transaction and to transfer from the «paid-in» surplus («free reserves») account of the Company to the «stated capital» account of the Company any such deficiency between the stated value and the issue price of any such shares,

each of the foregoing actions to be effective for a further five-year period from the date of publication of the minutes of the Annual General Meeting;

8. To authorize the Company or any wholly-owned subsidiary, to purchase Common Shares of the Company, from time to time in the open market and in privately negotiated transactions, at a price reflecting such open market price and on such other terms as shall be determined by the Board of Directors of the Company, provided (a) the maximum price to be paid for such Common Shares shall not exceed the average closing price for such Common Shares on the Oslo Stock Exchange (or the average closing price for American Depositary Shares (ADSs) on The NASDAQ STOCK MARKET INC., if applicable) for the five most recent trading days prior to such purchase and (b) the minimum price to be paid for such Common Shares shall not be less than the «stated value» (i.e. USD 1,00 per share) thereof and further provided such purchases are in conformity with Article 49-2 of the Luxembourg Company Law, such authorization being granted for purchases completed on or before August 31, 2005;
9. To elect nine directors of the Company to hold office until the next Annual General Meeting of Shareholders and until their respective successors have been duly elected and qualified; and
10. To elect the Statutory Auditors («Commissaire aux Comptes») to report on the unconsolidated financial statements and the Independent Auditors («Réviseurs d'entreprises») to audit the consolidated financial statements of the Company, for a term to expire at the next Annual General Meeting of Shareholders.

The Annual General Meeting shall be conducted in conformity with the quorum and voting requirements of the Luxembourg Company Law and the Company's Articles of Incorporation.

The Board of Directors of the Company has determined that Shareholders on record at the close of business on May 25, 2004 will be entitled to vote at the aforesaid meeting and at any adjournments thereof.

To assure Shareholders' representation at the Annual General Meeting, Common Shareholders are hereby requested to fill in, sign, date and return the Proxy Card, a form of which may be obtained from the registered office.

June 16, 2004

J. Stolt Nielsen

*Chairman of the Board*

I (03362/795/74)

**SOCOFIGEST INVESTMENT, Société Anonyme.**

Siège social: L-8009 Strassen, 117, route d'Arlon.

R. C. Luxembourg B 72.043.

Messieurs les actionnaires sont convoqués par le présent avis à

**l'ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE**

qui aura lieu le jeudi 22 juillet 2004 à 16.00 heures au siège social de la société, avec l'ordre du jour suivant:

*Ordre du jour:*

1. Décision à prendre conformément à l'article 100 de la loi du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales.
2. Divers.

L'Assemblée Générale Statutaire du 3 juin 2004 n'a pas pu délibérer valablement sur le point 4 de l'ordre du jour, le quorum prévu par la loi n'ayant pas été atteint.

I (03364/1267/14)

*Le Conseil d'Administration.*

**OCEANIA S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2535 Luxembourg, 16, boulevard Emmanuel Servais.  
R. C. Luxembourg B 73.372.

Messieurs les actionnaires sont convoqués par le présent avis à

**L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE**

qui se tiendra le 9 juillet 2004 à 11.00 heures au siège social avec l'ordre du jour suivant:

*Ordre du jour:*

1. lecture du rapport de gestion du Conseil d'Administration et du rapport du Commissaire aux Comptes portant sur l'exercice se clôturant au 31 décembre 2003;
2. approbation des comptes annuels au 31 décembre 2003;
3. affectation des résultats au 31 décembre 2003;
4. vote spécial conformément à l'article 100 de la loi modifiée du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales;
5. décharge aux Administrateurs et au Commissaire aux Comptes;
6. nomination des Administrateurs et du Commissaire aux Comptes;
7. divers.

I (03369/817/18)

*Le Conseil d'Administration.*

---

**FASHION INVESTMENT GROUP S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2535 Luxembourg, 16, boulevard Emmanuel Servais.  
R. C. Luxembourg B 86.263.

Messieurs les actionnaires sont convoqués par le présent avis à

**L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE**

qui se tiendra le 9 juillet 2004 à 16.00 heures au siège social avec l'ordre du jour suivant:

*Ordre du jour:*

1. lecture du rapport de gestion du Conseil d'Administration et du rapport du Commissaire aux Comptes portant sur l'exercice se clôturant au 31 décembre 2003;
2. approbation des comptes annuels au 31 décembre 2003;
3. affectation des résultats au 31 décembre 2003;
4. vote spécial conformément à l'article 100 de la loi modifiée du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales;
5. décharge aux Administrateurs et au Commissaire aux Comptes;
6. divers.

I (03368/817/17)

*Le Conseil d'Administration.*

---

**KK 140 S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1413 Luxembourg, 3, place Dargent.  
R. C. Luxembourg B 73.738.

Les Actionnaires sont convoqués par le présent avis à

**L'ASSEMBLEE GENERALE STATUTAIRE**

qui aura lieu le 7 juillet 2004 à 14.00 heures au siège social à Luxembourg, avec l'ordre du jour suivant:

*Ordre du jour:*

1. Rapport de gestion du Conseil d'Administration et rapport du Commissaire
2. Approbation des comptes annuels et affectation des résultats au 31 janvier 2004
3. Ratification de la cooptation d'un Administrateur
4. Décharge aux Administrateurs et au Commissaire
5. Acceptation de la démission d'un Administrateur et nomination de son remplaçant
6. Divers

I (03317/696/16)

*Le Conseil d'Administration.*

---

**CHINTO S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2535 Luxembourg, 16, boulevard Emmanuel Servais.  
R. C. Luxembourg B 78.846.

Messieurs les actionnaires sont convoqués par le présent avis à

**L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE**

qui se tiendra le 9 juillet 2004 à 16.00 heures au siège social avec l'ordre du jour suivant:

*Ordre du jour:*

1. lecture du rapport de gestion du Conseil d'Administration et du rapport du Commissaire aux Comptes portant sur l'exercice se clôturant au 31 décembre 2003;
2. approbation des comptes annuels au 31 décembre 2003;
3. affectation des résultats au 31 décembre 2003;
4. vote spécial conformément à l'article 100 de la loi modifiée du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales;
5. décharge aux Administrateurs et au Commissaire aux Comptes;
6. nomination des Administrateurs et du Commissaire aux Comptes;
7. divers.

I (03365/817/18)

*Le Conseil d'Administration.*

---

**VALEXPERT S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2535 Luxembourg, 16, boulevard Emmanuel Servais.  
R. C. Luxembourg B 79.318.

Messieurs les actionnaires sont convoqués par le présent avis à

**l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE**

qui se tiendra le 9 juillet 2004 à 16.00 heures au siège social avec l'ordre du jour suivant:

*Ordre du jour:*

1. lecture du rapport de gestion du Conseil d'Administration et du rapport du Commissaire aux Comptes portant sur l'exercice se clôturant au 31 décembre 2003;
2. approbation des comptes annuels au 31 décembre 2003;
3. affectation des résultats au 31 décembre 2003;
4. vote spécial conformément à l'article 100 de la loi modifiée du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales;
5. décharge aux Administrateurs et au Commissaire aux Comptes;
6. divers.

I (03367/817/17)

*Le Conseil d'Administration.*

---

**RAINBOW STRATEGIES S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2535 Luxembourg, 16, boulevard Emmanuel Servais.  
R. C. Luxembourg B 82.416.

Messieurs les actionnaires sont convoqués par le présent avis à

**l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE**

qui se tiendra le 9 juillet 2004 à 11.00 heures au siège social avec l'ordre du jour suivant:

*Ordre du jour:*

1. lecture du rapport de gestion du Conseil d'Administration et du rapport du Commissaire aux Comptes portant sur l'exercice se clôturant au 31 décembre 2003;
2. approbation des comptes annuels au 31 décembre 2003;
3. affectation des résultats au 31 décembre 2003;
4. vote spécial conformément à l'article 100 de la loi modifiée du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales;
5. décharge aux Administrateurs et au Commissaire aux Comptes;
6. divers.

I (03366/817/17)

*Le Conseil d'Administration.*

---

**ALZINVEST S.A., Société Anonyme Holding.**

Siège social: Luxembourg, 23, avenue de la Porte-Neuve.  
R. C. Luxembourg B 47.136.

Messieurs les actionnaires sont priés d'assister à

**l'ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE**

qui se tiendra le lundi 12 juillet 2004 à 11.00 heures au siège social avec pour

*Ordre du jour:*

- Démission des Administrateurs: Messieurs Koen Lozie, Jean Quintus et la société COSAFIN S.A.,
- Quitus à donner aux Administrateurs pour la période du 1<sup>er</sup> janvier 2004 au 12 juillet 2004,
- Nomination des nouveaux Administrateurs: Messieurs Jean Wagener, Pierre Goedert et Madame Paule Kettenmeyer,
- Démission du Commissaire aux Comptes: Monsieur Noël Didier,
- Quitus à lui donner pour la période du 1<sup>er</sup> janvier 2004 au 12 juillet 2004,
- Nomination du nouveau Commissaire aux Comptes: Monsieur Henri Van Schingen,
- Transfert du siège social.

Pour assister ou être représentés à cette Assemblée, Messieurs les actionnaires sont priés de déposer leurs titres cinq jours francs avant l'Assemblée au siège social.  
I (03361/755/20) Le Conseil d'Administration.

---

**M.R.I. INVESTMENTS S.A., Société Anonyme Holding.**

Siège social: Luxembourg, 5, boulevard de la Foire.  
R. C. Luxembourg B 50.286.

Messieurs les actionnaires sont priés de bien vouloir assister à  
l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE  
qui se tiendra le 28 juin 2004 à 10.00 heures au siège social avec l'ordre du jour suivant:

*Ordre du jour:*

1. Présentation des comptes annuels et des rapports du conseil d'administration et du commissaire aux comptes.
2. Approbation des comptes annuels et affectation des résultats au 31 décembre 2003.
3. Décharge à donner aux administrateurs et au commissaire aux comptes.
4. Divers.

II (02281/534/14)

*Le Conseil d'Administration.*

---

**ALPHA BUSINESS S.A., Société Anonyme.**

Siège social: Luxembourg, 23, avenue Monterey.  
R. C. Luxembourg B 52.256.

Les actionnaires sont convoqués par le présent avis à  
l'ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE  
qui aura lieu le 5 juillet 2004 à 11.00 heures au siège social, avec l'ordre du jour suivant:

*Ordre du jour:*

Délibération et décision sur la dissolution éventuelle de la société conformément à l'article 100 de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales.

L'Assemblée Générale du 4 mai 2004 n'a pas pu délibérer valablement sur ce point de l'ordre du jour, le quorum prévu par la loi n'ayant pas été atteint.

II (02492/795/14)

*Le Conseil d'Administration.*

---

**SOCIETE DE L'HOTELLERIE HOLDING S.A., Société Anonyme.**

Siège social: Luxembourg, 23, avenue Monterey.  
R. C. Luxembourg B 60.498.

Les actionnaires sont convoqués par le présent avis à  
l'ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE  
qui aura lieu le 5 juillet 2004 à 11.00 heures au siège social, avec l'ordre du jour suivant:

*Ordre du jour:*

Délibération et décision sur la dissolution éventuelle de la société conformément à l'article 100 de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales.

L'Assemblée Générale du 4 mai 2004 n'a pas pu délibérer valablement sur ce point de l'ordre du jour, le quorum prévu par la loi n'ayant pas été atteint.

II (02493/795/14)

*Le Conseil d'Administration.*

---

**LAKUMO HOLDING S.A., Société Anonyme.**

Registered office: Luxembourg, 23, avenue Monterey.  
R. C. Luxembourg B 58.143.

Messrs Shareholders are hereby convened to attend the  
EXTRAORDINARY GENERAL MEETING  
which will be held on July 7, 2004 at 3.30 p.m. at the registered office, with the following agenda:

*Agenda:*

Action on a motion relating to the possible winding-up of the company as provided by Article 100 of the Luxembourg law on commercial companies of August 10, 1915.

The Annual General Meeting of May 7, 2004 could not deliberate in due form on this item of the agenda as the quorum required by law was not attained.

II (02499/795/14)

*The Board of Directors.*

---

**H.V.H. FINANCE S.A., Société Anonyme Holding.**

Registered office: Luxembourg, 23, avenue Monterey.  
R. C. Luxembourg B 39.832.

Messrs Shareholders are hereby convened to attend the

**EXTRAORDINARY GENERAL MEETING**

which will be held on *July 5, 2004* at 3.00 p.m. at the registered office, with the following agenda:

*Agenda:*

Action on a motion relating to the possible winding-up of the company as provided by Article 100 of the Luxembourg law on commercial companies of August 10, 1915.

The Annual General Meeting of May 5, 2004 could not deliberate in due form on this item of the agenda as the quorum required by law was not attained.

II (02494/795/14)

*The Board of Directors.*

---

**NACARAT S.A., Société Anonyme.**

Registered office: Luxembourg, 23, avenue Monterey.  
R. C. Luxembourg B 46.005.

Messrs Shareholders are hereby convened to attend the

**EXTRAORDINARY GENERAL MEETING**

which will be held on *July 7, 2004* at 11.00 p.m. at the registered office, with the following agenda:

*Agenda:*

Action on a motion relating to the possible winding-up of the company as provided by Article 100 of the Luxembourg law on commercial companies of August 10, 1915.

The Annual General Meeting of May 7, 2004 could not deliberate in due form on this item of the agenda as the quorum required by law was not attained.

II (02495/795/14)

*The Board of Directors.*

---

**STAL INVESTMENT S.A., Société Anonyme.**

Siège social: Luxembourg, 23, avenue Monterey.  
R. C. Luxembourg B 51.729.

Les actionnaires sont convoqués par le présent avis à

**L'ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE**

qui aura lieu le *7 juillet 2004* à 10.00 heures au siège social, avec l'ordre du jour suivant:

*Ordre du jour:*

Délibération et décision sur la dissolution éventuelle de la société conformément à l'article 100 de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales.

L'Assemblée Générale du 7 mai 2004 n'a pas pu délibérer valablement sur ce point de l'ordre du jour, le quorum prévu par la loi n'ayant pas été atteint.

II (02496/795/14)

*Le Conseil d'Administration.*

---

**BRAUNER & RICHARDS HOLDING S.A., Société Anonyme (en liquidation).**

Siège social: Luxembourg, 23, avenue Monterey.  
R. C. Luxembourg B 19.822.

Les actionnaires sont convoqués par le présent avis à

**L'ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE**

qui aura lieu le *28 juin 2004* à 11.45 heures au siège social, avec l'ordre du jour suivant:

*Ordre du jour:*

1. Rapport du commissaire à la liquidation.
2. Décharge à donner au liquidateur et au commissaire à la liquidation.
3. Clôture de la liquidation.
4. Indication de l'endroit où les livres et documents de la société ont été déposés et vont être conservés pour une durée de cinq ans.

II (02792/795/15)

*Le Liquidateur.*

---

**DAKUMO HOLDING S.A., Société Anonyme.**

Registered office: Luxembourg, 23, avenue Monterey.  
R. C. Luxembourg B 58.141.

Messrs Shareholders are hereby convened to attend the

**EXTRAORDINARY GENERAL MEETING**

which will be held on *July 7, 2004* at 3.30 p.m. at the registered office, with the following agenda:

*Agenda:*

Action on a motion relating to the possible winding-up of the company as provided by Article 100 of the Luxembourg law on commercial companies of August 10, 1915.

The Annual General Meeting of May 7, 2004 could not deliberate in due form on this item of the agenda as the quorum required by law was not attained.

II (02497/795/14)

*The Board of Directors.*

---

**FRASER HOLDING S.A., Société Anonyme.**

Siège social: Luxembourg, 23, avenue Monterey.  
R. C. Luxembourg B 44.565.

Les actionnaires sont convoqués par le présent avis à

**L'ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE**

qui aura lieu le *7 juillet 2004* à 9.00 heures au siège social, avec l'ordre du jour suivant:

*Ordre du jour:*

Délibération et décision sur la dissolution éventuelle de la société conformément à l'article 100 de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales.

L'Assemblée Générale du 7 mai 2004 n'a pas pu délibérer valablement sur ce point de l'ordre du jour, le quorum prévu par la loi n'ayant pas été atteint.

II (02498/795/14)

*Le Conseil d'Administration.*

---

**BAGI HOLDING S.A., Société Anonyme.**

Siège social: Luxembourg, 23, avenue Monterey.  
R. C. Luxembourg B 75.832.

Les actionnaires sont convoqués par le présent avis à

**L'ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE**

qui aura lieu le *6 juillet 2004* à 14.00 heures au siège social, avec l'ordre du jour suivant:

*Ordre du jour:*

Délibération et décision sur la dissolution éventuelle de la société conformément à l'article 100 de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales.

L'Assemblée Générale du 6 mai 2004 n'a pas pu délibérer valablement sur ce point de l'ordre du jour, le quorum prévu par la loi n'ayant pas été atteint.

II (02500/795/14)

*Le Conseil d'Administration.*

---

**TRANSNEPTUNE HOLDING S.A., Société Anonyme.**

Siège social: Luxembourg, 23, avenue Monterey.  
R. C. Luxembourg B 55.512.

Les actionnaires sont convoqués par le présent avis à

**L'ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE**

qui aura lieu le *6 juillet 2004* à 11.30 heures au siège social, avec l'ordre du jour suivant:

*Ordre du jour:*

Délibération et décision sur la dissolution éventuelle de la société conformément à l'article 100 de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales.

L'Assemblée Générale du 6 mai 2004 n'a pas pu délibérer valablement sur ce point de l'ordre du jour, le quorum prévu par la loi n'ayant pas été atteint.

II (02501/795/14)

*Le Conseil d'Administration.*

---

**CHRONOS S.A., Société Anonyme Holding.**

Siège social: Luxembourg, 23, avenue Monterey.  
R. C. Luxembourg B 25.531.

Les actionnaires sont convoqués par le présent avis à

**l'ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE**

qui aura lieu le *6 juillet 2004* à 11.00 heures au siège social, avec l'ordre du jour suivant:

*Ordre du jour:*

Délibération et décision sur la dissolution éventuelle de la société conformément à l'article 100 de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales.

L'Assemblée Générale du 6 mai 2004 n'a pas pu délibérer valablement sur ce point de l'ordre du jour, le quorum prévu par la loi n'ayant pas été atteint.

II (02503/795/14)

*Le Conseil d'Administration.*

---

**MONAPA HOLDING S.A., Société Anonyme.**

Siège social: Luxembourg, 23, avenue Monterey.  
R. C. Luxembourg B 42.880.

Les actionnaires sont convoqués par le présent avis à

**l'ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE**

qui aura lieu le *5 juillet 2004* à 9.00 heures au siège social, avec l'ordre du jour suivant:

*Ordre du jour:*

Délibération et décision sur la dissolution éventuelle de la société conformément à l'article 100 de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales.

L'Assemblée Générale du 3 mai 2004 n'a pas pu délibérer valablement sur ce point de l'ordre du jour, le quorum prévu par la loi n'ayant pas été atteint.

II (02504/795/14)

*Le Conseil d'Administration.*

---

**FONDECO S.A., Société Anonyme.**

Siège social: Luxembourg, 23, avenue Monterey.  
R. C. Luxembourg B 55.564.

Les actionnaires sont convoqués par le présent avis à

**l'ASSEMBLEE GENERALE STATUTAIRE**

qui aura lieu le *30 juin 2004* à 10.00 heures au siège social, avec l'ordre du jour suivant:

*Ordre du jour:*

1. Rapport de gestion du Conseil d'Administration et rapport du Commissaire
2. Approbation des comptes annuels et affectation des résultats au 31 décembre 2003
3. Décharge aux Administrateurs et au Commissaire
4. Divers

II (02689/795/14)

*Le Conseil d'Administration.*

---

**SIENNA S.A., Société Anonyme Holding.**

Siège social: Luxembourg, 23, avenue de la Porte-Neuve.  
R. C. Luxembourg B 45.322.

Mesdames et Messieurs les actionnaires sont priés d'assister à

**l'ASSEMBLEE GENERALE STATUTAIRE**

qui se tiendra le *lundi 28 juin 2004* à 10.00 heures au siège social avec pour

*Ordre du jour:*

- Rapport de gestion du Conseil d'Administration,
- Rapport du Commissaire aux Comptes,
- Approbation des comptes annuels au 31 décembre 2003 et affectation des résultats,
- Quitus à donner aux Administrateurs et au Commissaire aux Comptes,
- Décision à prendre quant à la poursuite de l'activité de la société,
- Fixation des émoluments du Commissaire aux Comptes,
- Nominations statutaires.

Pour assister ou être représentés à cette Assemblée, Mesdames et Messieurs les actionnaires sont priés de déposer leurs titres cinq jours francs avant l'Assemblée au siège social.

II (02899/755/19)

*Le Conseil d'Administration.*

---

**LUXNOR HOLDING S.A., Société Anonyme.**

Registered office: Luxembourg, 23, avenue Monterey.  
R. C. Luxembourg B 12.811.

Messrs Shareholders are hereby convened to attend the

**ANNUAL GENERAL MEETING**

which will be held on *June 28, 2004* at 10.00 a.m. at the registered office, with the following agenda:

*Agenda:*

1. Submission of the management report of the Board of Directors and the report of the Statutory Auditor.
2. Approval of the annual accounts and allocation of the results as at December 31, 2003.
3. Discharge of the Directors and Statutory Auditor.
4. Miscellaneous.

II (02690/795/14)

*The Board of Directors.*

**TEC.NET S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2520 Luxembourg, 37, allée Scheffer.  
R. C. Luxembourg B 73.530.

Le Conseil d'Administration a l'honneur de convoquer Messieurs les actionnaires par le présent avis, à

**l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE**

qui aura lieu le *28 juin 2004* à 14.45 heures au siège social, avec l'ordre du jour suivant:

*Ordre du jour:*

1. Approbation des rapports du Conseil d'Administration et du Commissaire aux Comptes.
2. Approbation du bilan et du compte de pertes et profits au 31 décembre 2003, et affectation du résultat.
3. Décharge à donner aux Administrateurs et au Commissaire aux Comptes pour l'exercice de leur mandat au 31 décembre 2003.
4. Divers.

II (02928/1023/15)

*Le Conseil d'Administration.*

**INTER MULTI INVESTMENT, Société d'Investissement à Capital Variable.**

Siège social: L-2952 Luxembourg, 5, rue Jean Monnet.  
R. C. Luxembourg B 31.217.

Nous vous prions de bien vouloir assister à

**l'ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE**

de INTER MULTI INVESTMENT, Société d'Investissement à Capital Variable, qui se tiendra au siège social de la Société, 5 rue Jean Monnet, Luxembourg, le mercredi *30 juin 2004* à 14.00 heures et qui aura l'ordre du jour suivant:

*Ordre du jour:*

1. Décision de dissoudre la Société
2. Nomination d'un liquidateur et détermination de ses pouvoirs et émoluments
3. Divers.

L'Assemblée délibérera valablement sur les points portés à l'ordre du jour quelle que soit la portion du capital social représenté; les résolutions, pour être valables, seront adoptées par les actionnaires possédant un quart des actions présentes ou représentées.

Par ailleurs, nous vous informons que le calcul de la valeur nette d'inventaire des actions de la Société sera suspendu à compter du 9 juin 2004. En conséquence, aucune demande de souscription, de rachat ou de conversion d'actions de la Société ne sera acceptée.

La présente convocation et une formule de procuration sont envoyées à tous les actionnaires nominatifs inscrits au 8 juin 2004.

Pour avoir le droit d'assister ou de se faire représenter à cette Assemblée, les propriétaires d'actions au porteur sont priés de déposer leurs titres pour le 28 juin 2004 soit au siège social de la Société soit aux guichets des établissements suivants (où des formulaires de procuration sont disponibles):

- à Luxembourg: Agent Payeur Principal, BNP PARIBAS SECURITIES SERVICES, Succursale de Luxembourg, 23, avenue de la Porte-Neuve, L-2085 Luxembourg;

Agent Payeur, BNP PARIBAS LUXEMBOURG, 10A, boulevard Royal, L-2093 Luxembourg.



Les propriétaires d'actions nominatives doivent dans le même délai, c'est-à-dire pour le 28 juin 2004, informer le Conseil d'Administration de leur intention d'assister à l'Assemblée par écrit (lettre ou procuration).

II (03217/755/30)

Le Conseil d'Administration.

---

**VERA INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme Holding.**

Siège social: L-2311 Luxembourg, 3, avenue Pasteur.  
R. C. Luxembourg B 16.976.

Le Conseil d'Administration a l'honneur de convoquer Messieurs les actionnaires par le présent avis, à

**l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE**

qui aura lieu le 28 juin 2004 à 11.00 heures au siège social, avec l'ordre du jour suivant:

*Ordre du jour:*

1. Approbation des rapports du Conseil d'Administration et du Commissaire aux Comptes.
2. Approbation du bilan et du compte de pertes et profits au 31 décembre 2003, et affectation du résultat.
3. Décharge à donner aux Administrateurs et au Commissaire aux Comptes pour l'exercice de leur mandat au 31 décembre 2003.
4. Divers.

II (02929/1023/15)

Le Conseil d'Administration.

---

**PATRIFAM, Société Anonyme Holding.**

Siège social: L-2449 Luxembourg, 59, boulevard Royal.  
R. C. Luxembourg B 31.932.

Les actionnaires sont priés d'assister à

**l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE**

qui se tiendra au siège social 59, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg, le 30 juin 2004 à 16.00 heures, pour délibérer sur l'ordre du jour conçu comme suit:

*Ordre du jour:*

1. Présentation des comptes annuels, du rapport de gestion du Conseil d'Administration et du rapport du Commissaire aux comptes
2. Approbation des comptes annuels au 31 décembre 2003
3. Affectation du résultat
4. Décharge à donner aux administrateurs et au Commissaire aux comptes
5. Nominations statutaires
6. Divers

II (03035/000/18)

Le Conseil d'Administration.

---

**PARADISA S.A., Société Anonyme Holding.**

Siège social: L-1118 Luxembourg, 14, rue Aldringen.  
R. C. Luxembourg B 43.366.

Les actionnaires sont priés d'assister à

**l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE**

qui se tiendra au siège social 14, rue Aldringen, L-1118 Luxembourg, le 30 juin 2004 à 10.00 heures, pour délibérer sur l'ordre du jour conçu comme suit:

*Ordre du jour:*

1. Présentation des comptes annuels, du rapport de gestion du Conseil d'Administration et du rapport du Commissaire aux Comptes.
2. Approbation des comptes annuels au 31 décembre 2003.
3. Affectation du résultat.
4. Décharge à donner aux administrateurs et au Commissaire aux Comptes.
5. Nominations statutaires.
6. Divers.

II (03036/000/18)

Le Conseil d'Administration.

---

**WARDIM S.A., Société Anonyme Holding.**  
Siège social: L-2449 Luxembourg, 59, boulevard Royal.  
R. C. Luxembourg B 28.594.

Les actionnaires sont priés d'assister à

**l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE**

qui se tiendra exceptionnellement le 28 juin 2004 à 11.00 heures, au siège social, 59, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg pour délibérer sur l'ordre du jour conçu comme suit:

*Ordre du jour:*

1. Présentation des comptes annuels, du rapport de gestion du Conseil d'Administration et du rapport du Commissaire aux Comptes.
2. Approbation des comptes annuels au 31 décembre 2003.
3. Affectation du résultat.
4. Décharge à donner aux administrateurs pour l'exercice écoulé et pour la tardivité de la tenue de l'Assemblée Générale Statutaire.
5. Décharge à donner au commissaire aux comptes.
6. Nominations statutaires.
7. Divers.

II (03037/000/20)

*Le Conseil d'Administration.*

**SARMOD INVESTISSEMENTS S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1413 Luxembourg, 3, Place Dargent.  
R. C. Luxembourg B 52.327.

Les Actionnaires sont convoqués par le présent avis à

**l'ASSEMBLEE GENERALE STATUTAIRE**

qui aura lieu le 28 juin 2004 à 11.00 heures au siège social à Luxembourg, avec l'ordre du jour suivant:

*Ordre du jour:*

1. Rapport de gestion du Conseil d'Administration et rapport du Commissaire
2. Approbation des comptes annuels et affectation des résultats au 31 décembre 2003
3. Décharge aux Administrateurs et au Commissaire
4. Délibération et décision sur la dissolution éventuelle de la société conformément à l'article 100 de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales
5. Divers

II (03040/696/16)

*Le Conseil d'Administration.*

**COFINEUR S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-8009 Strassen, 117, route d'Arlon.  
R. C. Luxembourg B 41.148.

Messieurs les actionnaires sont convoqués par le présent avis à

**l'ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE**

qui aura lieu mardi 6 juillet 2004 à 11.00 heures au siège social de la société, avec l'ordre du jour suivant:

*Ordre du jour:*

1. Décision à prendre conformément à l'article 100 de la loi du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales.
2. Divers.

L'Assemblée générale statutaire du 18 mai 2004 n'a pas pu délibérer valablement sur le point 4 de l'ordre du jour, le quorum prévu par la loi n'ayant pas été atteint.

II (03091/1267/14)

*Le Conseil d'Administration.*

**NORD FINANCE S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-8009 Strassen, 117, route d'Arlon.  
R. C. Luxembourg B 37.445.

Messieurs les actionnaires sont convoqués par le présent avis à

**l'ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE**

qui aura lieu mardi 6 juillet 2004 à 16.00 heures au siège social de la société, avec l'ordre du jour suivant:

*Ordre du jour:*

1. Décision à prendre conformément à l'article 100 de la loi du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales.
2. Divers.

L'Assemblée générale statutaire du 18 mai 2004 n'a pas pu délibérer valablement sur le point 5 de l'ordre du jour, le quorum prévu par la loi n'ayant pas été atteint.

II (03090/1267/14)

Le Conseil d'Administration.

---

**WIN-WIN INVEST HOLDING S.A., Société Anonyme Holding (en liquidation).**

Siège social: L-1118 Luxembourg, 14, rue Aldringen.  
R. C. Luxembourg B 79.381.

Les actionnaires sont priés d'assister à

**l'ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE**

qui se tiendra au siège social 14, rue Aldringen, L-1118 Luxembourg, le 28 juin 2004 à 10.00 heures, pour délibérer sur l'ordre du jour conçu comme suit:

*Ordre du jour:*

1. Présentation et approbation du rapport du Commissaire à la liquidation
2. Décharge à donner au Liquidateur
3. Décharge à donner au Commissaire à la liquidation
4. Clôture de la liquidation
5. Détermination de l'endroit où les livres sociaux seront conservés
6. Divers

II (03097/000/17)

Le Liquidateur.

---

**VALENSOLE S.A., Société Anonyme Holding.**

Siège social: L-1118 Luxembourg, 14, rue Aldringen.  
R. C. Luxembourg B 26.373.

Les actionnaires sont priés d'assister à

**l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE**

qui se tiendra exceptionnellement le 28 juin 2004 à 10.00 heures, au siège social, 14, Rue Aldringen, L-1118 Luxembourg pour délibérer sur l'ordre du jour conçu comme suit:

*Ordre du jour:*

1. Présentation des comptes annuels, du rapport de gestion du Conseil d'Administration et du rapport du Commissaire aux Comptes
2. Approbation des comptes annuels au 31 décembre 2002
3. Affectation du résultat
4. Décharge à donner aux administrateurs pour l'exercice écoulé et pour la tardiveté de la tenue de l'Assemblée Générale Statutaire.
5. Décharge à donner au Commissaire aux Comptes
6. Nominations statutaires
7. Divers.

II (03135/000/20)

Le Conseil d'Administration.

---

**PRIAPEIUM S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2535 Luxembourg, 16, boulevard Emmanuel Servais.  
R. C. Luxembourg B 86.670.

Messieurs les Actionnaires sont convoqués par le présent avis à

**l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE**

qui se tiendra le 30 juin 2004 à 11.00 heures au siège social avec l'ordre du jour suivant:

*Ordre du jour:*

1. Lecture du rapport de gestion du Conseil d'Administration et du rapport du commissaire aux comptes portant sur l'exercice se clôturant au 31 décembre 2003.
2. Approbation des comptes annuels au 31 décembre 2003.
3. Affectation des résultats au 31 décembre 2003.
4. Vote spécial conformément à l'article 100 de la loi modifiée du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales.
5. Décharge aux Administrateurs et au Commissaire aux Comptes.
6. Divers.

II (03153/817/17)

Le Conseil d'Administration.

---

**STEBO S.A., Société Anonyme Holding.**  
Siège social: L-1118 Luxembourg, 14, rue Aldringen.  
R. C. Luxembourg B 33.504.

Les actionnaires sont priés d'assister à

**l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE**

qui se tiendra exceptionnellement le 28 juin 2004 à 11.00 heures, au siège social, 14, rue Aldringen, L-1118 Luxembourg pour délibérer sur l'ordre du jour conçu comme suit:

*Ordre du jour:*

1. Présentation des comptes annuels, du rapport de gestion du Conseil d'Administration et du rapport du Commissaire aux comptes
2. Approbation des comptes annuels au 31 mai 2002 et au 31 mai 2003
3. Affectation du résultat
4. Décharge à donner aux administrateurs pour les exercices écoulés et pour la tardiveté de la tenue des Assemblées Générales statutaires
5. Décharge à donner au commissaire aux comptes
6. Nominations statutaires
7. Divers

II (03136/000/20)

*Le Conseil d'Administration.*

**MONTAGE INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme Holding.**

Siège social: L-1118 Luxembourg, 14, rue Aldringen.  
R. C. Luxembourg B 31.474.

Les actionnaires sont priés d'assister à

**l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE**

qui se tiendra exceptionnellement le 28 juin 2004 à 15.00 heures, au siège social, 14, rue Aldringen, L-1118 Luxembourg pour délibérer sur l'ordre du jour conçu comme suit:

*Ordre du jour:*

1. Présentation des comptes annuels, du rapport de gestion du Conseil d'Administration et du rapport du Commissaire aux comptes
2. Approbation des comptes annuels au 31 août 2002
3. Affectation du résultat
4. Décharge à donner aux administrateurs pour l'exercice écoulé et pour la tardiveté de la tenue de l'Assemblée Générale statutaire
5. Décharge à donner au commissaire aux comptes
6. Nominations statutaires
7. Divers

II (03137/000/20)

*Le Conseil d'Administration.*

**RAKHAM FINANCE S.A., Société Anonyme Holding.**

Siège social: L-1118 Luxembourg, 14, rue Aldringen.  
R. C. Luxembourg B 26.677.

Les actionnaires sont priés d'assister à

**l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE**

qui se tiendra exceptionnellement le 28 juin 2004 à 15.00 heures, au siège social, 14, rue Aldringen, L-1118 Luxembourg pour délibérer sur l'ordre du jour conçu comme suit:

*Ordre du jour:*

1. Présentation des comptes annuels, du rapport de gestion du Conseil d'Administration et du rapport du Commissaire aux comptes
2. Approbation des comptes annuels au 31 décembre 2003
3. Affectation du résultat
4. Décharge à donner aux administrateurs pour l'exercice écoulé et pour la tardiveté de la tenue de l'Assemblée Générale statutaire
5. Décharge à donner au commissaire aux comptes
6. Nominations statutaires
7. Divers

II (03138/000/20)

*Le Conseil d'Administration.*

**RUCO S.A., Société Anonyme Holding.**

Siège social: L-1118 Luxembourg, 14, rue Aldringen.  
R. C. Luxembourg B 33.622.

Les actionnaires sont priés d'assister à

**l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE**

qui se tiendra exceptionnellement le 28 juin 2004 à 10.00 heures, au siège social, 14, Rue Aldringen, L-1118 Luxembourg pour délibérer sur l'ordre du jour conçu comme suit:

*Ordre du jour:*

1. Présentation des comptes annuels, du rapport de gestion du Conseil d'Administration et du rapport du Commissaire aux Comptes
2. Approbation des comptes annuels au 31 mai 2003
3. Affectation du résultat
4. Décharge à donner aux administrateurs pour l'exercice écoulé et pour la tardiveté de la tenue de l'Assemblée Générale Statutaire.
5. Décharge à donner au Commissaire aux Comptes
6. Nominations statutaires
7. Divers.

II (03139/000/20)

*Le Conseil d'Administration.*

**CHIMPEX S.A., Société Anonyme Holding.**

Siège social: L-1118 Luxembourg, 14, rue Aldringen.  
R. C. Luxembourg B 32.777.

Les actionnaires sont priés d'assister à

**l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE**

qui se tiendra exceptionnellement le 28 juin 2004 à 10.00 heures, au siège social, 14, Rue Aldringen, L-1118 Luxembourg pour délibérer sur l'ordre du jour conçu comme suit:

*Ordre du jour:*

1. Présentation des comptes annuels, du rapport de gestion du Conseil d'Administration et du rapport du Commissaire aux Comptes
2. Approbation des comptes annuels au 31 décembre 2002
3. Affectation du résultat
4. Décharge à donner aux administrateurs pour l'exercice écoulé et pour la tardiveté de la tenue de l'Assemblée Générale Statutaire.
5. Décharge à donner au Commissaire aux Comptes
6. Nominations statutaires
7. Divers.

II (03140/000/20)

*Le Conseil d'Administration.*

**C.T.B.R. LUXEMBOURG HOLDING S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2535 Luxembourg, 16, boulevard Emmanuel Servais.  
R. C. Luxembourg B 79.825.

Messieurs les actionnaires sont convoqués par le présent avis à

**l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE**

qui se tiendra le 30 juin 2004 à 10.00 heures au siège social avec l'ordre du jour suivant:

*Ordre du jour:*

1. lecture du rapport de gestion du Conseil d'Administration et du rapport du Commissaire aux Comptes portant sur l'exercice se clôturant au 31 décembre 2003;
2. approbation des comptes annuels au 31 décembre 2003;
3. affectation des résultats au 31 décembre 2003;
4. affectation des résultats au 31 décembre 2003;
5. vote spécial conformément à l'article 100 de la loi modifiée du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales;
6. décharge aux Administrateurs et au Commissaire aux Comptes;
7. nomination des Administrateurs et du Commissaire aux Comptes;
8. divers.

II (03211/817/19)

*Le Conseil d'Administration.*

**TADORNE S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-2535 Luxembourg, 16, boulevard Emmanuel Servais.  
R. C. Luxembourg B 58.886.

Messieurs les actionnaires sont convoqués par le présent avis à

**l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE**

qui se tiendra le 30 juin 2004 à 12.00 heures au siège social avec l'ordre du jour suivant:

*Ordre du jour:*

1. lecture du rapport de gestion du Conseil d'Administration et du rapport du Commissaire aux Comptes portant sur l'exercice se clôturant au 31 décembre 2003;
2. approbation des comptes annuels au 31 décembre 2003;
3. affectation des résultats au 31 décembre 2003;
4. vote spécial conformément à l'article 100 de la loi modifiée du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales;
5. décharge aux Administrateurs et au Commissaire aux Comptes;
6. nomination des Administrateurs et du Commissaire aux Comptes;
7. divers.

II (03154/817/18)

*Le Conseil d'Administration.*

---

**GLADYS S.A., Société Anonyme Holding.**

Siège social: L-1114 Luxembourg, 3, rue Nicolas Adames.  
R. C. Luxembourg B 60.054.

Messieurs les Actionnaires sont priés de bien vouloir assister à

**l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE**

qui se tiendra en date du 28 juin 2004 à 15.00 heures au siège social avec l'ordre du jour suivant:

*Ordre du jour:*

1. Lecture du rapport de gestion et du rapport du commissaire aux comptes
2. Approbation des comptes annuels et affectation des résultats au 31 décembre 2003
3. Décharge au Conseil d'Administration et au commissaire aux comptes
4. Nominations statutaires
5. Divers

II (03165/506/15)

*Le Conseil d'Administration.*

---

**RIANCOURT S.A., Société Anonyme Holding.**

Siège social: L-1114 Luxembourg, 3, rue Nicolas Adames.  
R. C. Luxembourg B 41.186.

Messieurs les Actionnaires sont priés de bien vouloir assister à

**l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE**

qui se tiendra en date du 28 juin 2004 à 11.00 heures au siège social avec l'ordre du jour suivant:

*Ordre du jour:*

1. Lecture du rapport de gestion et du rapport du commissaire aux comptes
2. Approbation des comptes annuels et affectation des résultats au 31 décembre 2003
3. Décharge au Conseil d'Administration et au commissaire aux comptes
4. Nominations statutaires
5. Divers

II (03166/506/15)

*Le Conseil d'Administration.*

---

**TAMERLAN S.A., Société Anonyme Holding.**

Siège social: L-1114 Luxembourg, 3, rue Nicolas Adames.  
R. C. Luxembourg B 44.438.

Messieurs les Actionnaires sont priés de bien vouloir assister à

**l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE**

qui se tiendra en date du 28 juin 2004 à 15.00 heures au siège social avec l'ordre du jour suivant:

*Ordre du jour:*

1. Lecture du rapport de gestion et du rapport du commissaire aux comptes
2. Approbation des comptes annuels et affectation des résultats au 31 décembre 2003
3. Décharge au Conseil d'Administration et au commissaire aux comptes
4. Nominations statutaires
5. Divers

II (03167/506/15)

*Le Conseil d'Administration.*

---

**EXECUTIVE INVESTMENTS S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1114 Luxembourg, 3, rue Nicolas Adames.  
R. C. Luxembourg B 54.770.

Messieurs les Actionnaires sont priés de bien vouloir assister à

**l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE**

qui se tiendra en date du 28 juin 2004 à 15.00 heures au siège social avec l'ordre du jour suivant:

*Ordre du jour:*

1. Lecture du rapport de gestion et du rapport du commissaire aux comptes
2. Approbation des comptes annuels et affectation des résultats au 31 décembre 2003
3. Décharge au Conseil d'Administration et au commissaire aux comptes
4. Nominations statutaires
5. Décisions à prendre en vertu de l'article 100 de la loi sur les sociétés commerciales
6. Divers

II (03198/506/16)

*Le Conseil d'Administration.*

---

**DIGITAL FINANCE S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1114 Luxembourg, 3, rue Nicolas Adames.  
R. C. Luxembourg B 23.503.

Messieurs les Actionnaires sont priés de bien vouloir assister à

**l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE**

qui se tiendra en date du 28 juin 2004 à 11.00 heures au siège social avec l'ordre du jour suivant:

*Ordre du jour:*

1. Lecture du rapport de gestion et du rapport du commissaire aux comptes
2. Approbation des comptes annuels et affectation des résultats au 31 décembre 2003
3. Décharge au Conseil d'Administration et au commissaire aux comptes
4. Nominations statutaires
5. Divers

II (03199/506/15)

*Le Conseil d'Administration.*

---

**INTERNATIONAL WAVE HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.**

Siège social: L-8009 Strassen, 117, route d'Arlon.  
R. C. Luxembourg B 35.511.

Messieurs les actionnaires sont convoqués par le présent avis à

**l'ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE**

qui aura lieu mardi 6 juillet 2004 à 9.00 heures au siège social de la société, avec l'ordre du jour suivant:

*Ordre du jour:*

1. Décision à prendre conformément à l'article 100 de la loi du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales.
2. Divers.

L'Assemblée générale statutaire du 18 mai 2004 n'a pas pu délibérer valablement sur le point 4 de l'ordre du jour, le quorum prévu par la loi n'ayant pas été atteint.

II (03089/1267/14)

*Le Conseil d'Administration.*

---

**SCREENEXCHANGE INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1114 Luxembourg, 3, rue Nicolas Adames.  
R. C. Luxembourg B 73.210.

Messieurs les Actionnaires sont priés de bien vouloir assister à

**l'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE**

qui se tiendra en date du 28 juin 2004 à 10.00 heures au siège social avec l'ordre du jour suivant:

*Ordre du jour:*

1. Lecture du rapport de gestion et du rapport du commissaire aux comptes
2. Approbation des comptes annuels et affectation des résultats au 31 décembre 2003
3. Décharge au Conseil d'Administration et au commissaire aux comptes
4. Nominations statutaires
5. Décisions à prendre en vertu de l'article 100 sur la loi des sociétés commerciales
6. Divers

II (03200/506/16)

*Le Conseil d'Administration.*

---

**J & H GROUP, Société Anonyme.**  
Siège social: L-9227 Diekirch, 50, Esplanade.  
R. C. Diekirch B 97.514.

Messieurs les actionnaires sont convoqués par le présent avis à  
l'ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE  
qui aura lieu le lundi 28 juin 2004 à 11.00 heures auprès de l'étude de Maître Lecuit à Luxembourg, avec l'ordre du jour  
suivant:

*Ordre du jour:*

1. Approbation des comptes annuels et affectation des résultats au 31 décembre 2003.
2. Approbation du rapport de gestion et du rapport du commissaire aux comptes.
3. Décharge à donner aux administrateurs et au commissaire aux comptes.
4. Nomination d'un administrateur et du commissaire aux comptes.
5. Démission d'un administrateur et décharge à lui donner.
6. Transfert du siège social de la société.
7. Divers.

II (03282/1267/18)

*Le Conseil d'Administration.*

---

**TRY S.A., Société Anonyme.**  
Siège social: L-1413 Luxembourg, 3, Place Dargent.  
R. C. Luxembourg B 55.377.

Les Actionnaires sont convoqués par le présent avis à  
l'ASSEMBLEE GENERALE STATUTAIRE  
qui aura lieu le 28 juin 2004 à 9.00 heures au siège social à Luxembourg, avec l'ordre du jour suivant:

*Ordre du jour:*

1. Rapport de gestion du Conseil d'Administration et rapport du Commissaire
2. Approbation des comptes annuels et affectation des résultats au 31 décembre 2003
3. Décharge aux Administrateurs et au Commissaire
4. Acceptation de la démission d'un Administrateur et nomination de son remplaçant
5. Divers

II (03041/696/15)

*Le Conseil d'Administration.*

---

**CHATKA INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme.**

Siège social: L-1450 Luxembourg, 73, Côte d'Eich.  
R. C. Luxembourg B 86.293.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 27 avril 2004, réf. LSO-AP04792, a été déposé au registre  
de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 avril 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 27 avril 2004.  
(034557.3/751/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 30 avril 2004.

*Signature.*

---